



TARN-ET-GARONNE

Rapport d'Activité 2020



S'engager avec

les jeunes, une

force pour

notre

territoire !




<https://www.missionlocale82.org>



CHAPITRE I : Bilan des jeunes en contact, accompagnés et des 1^{ers} accueils en 2020

I. Évolution des jeunes en contact, des jeunes accompagnés et des 1ers accueils depuis 2010	p.2
II. Évolution de l'activité	p.2
III. Une réponse de proximité	p.3
IV. Les jeunes en contact en 2020 : 4 773 jeunes	p.4
V. Les jeunes accompagnés en 2020 : 3 396 jeunes	p.6
VI. Les premiers accueils en 2020 : 1 298 jeunes	p.7
VII. Bilan des jeunes en contact et en 1 ^{er} accueil par Communauté de Communes ou d'Agglomération	p.8




CHAPITRE II : Les actions 2020 pour :

I. L'emploi	p.10
II. La formation	p.13
III. La vie sociale : santé – logement – aides financières – fonds d'intervention	p.16

CHAPITRE III : Les dispositifs d'accompagnement renforcé

I. Le PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie	p.20
II. La Garantie Jeunes	p.22
III. La convention de partenariat renforcé Pôle Emploi / Mission Locale	p.26
Mise en œuvre du PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi	
IV. Le plan de relance 1jeune 1 solution	p.28
V. La Politique de la Ville (QPV) : Montauban	p.29
VI. La Politique de la Ville (QPV) : Moissac	p.30
VII. L'Accompagnement des jeunes sous-main de justice – Milieu fermé	p.31
VIII. La convention de partenariat avec le Conseil Départemental en matière d'inclusion des jeunes	p.32
IX. Le parrainage	p.32
X. La mobilité européenne	p.33
XI. L'accompagnement des jeunes réfugiés et demandeurs d'asile dans le cadre du PIC Intégration Professionnelle des Réfugiés	p.34



CHAPITRE IV : Communication

I. Site et réseaux sociaux	p.36
II. Les groupes de travail thématiques	p.37



CHAPITRE V : Bilan social : Le personnel de la Mission Locale

I. L'organigramme du personnel au 31/12/2020	p.39
II. Données sociales 2020	p.40
III. La formation pour le personnel	p.42



CHAPITRE VI : Le bilan financier

I. Compte de résultat : Charges – Produits – Apports en nature	p.44
II. Bilan actif - Bilan passif	p.50



Chapitre I



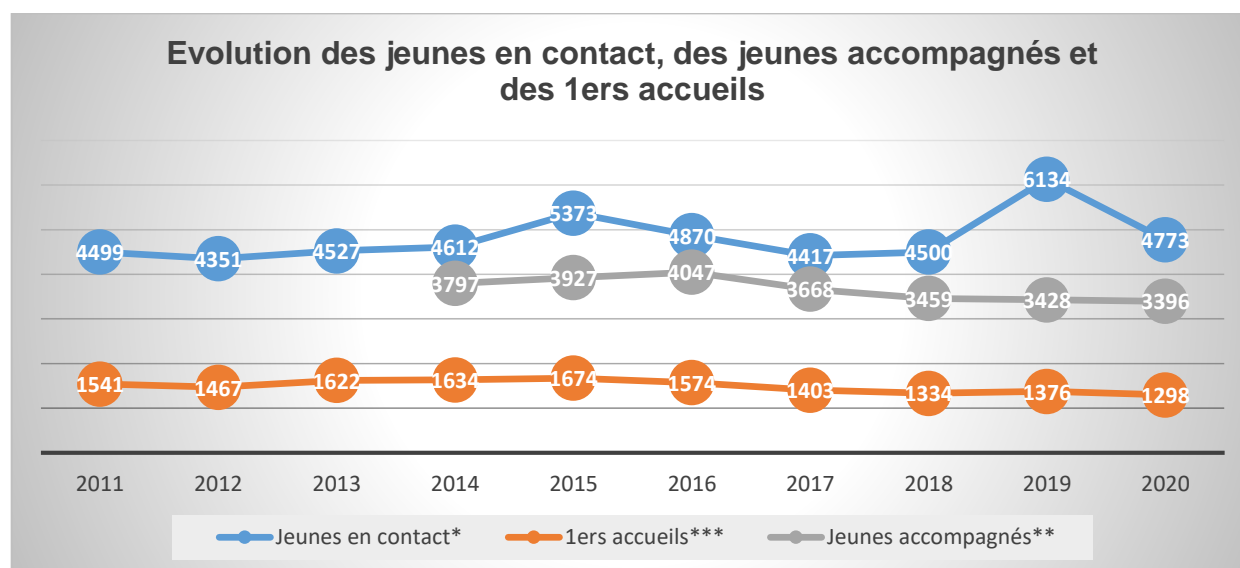
Bilan des jeunes en contact, des jeunes accompagnés et des 1ers accueils en 2020

4 773

jeunes en contact dont :

- **3396** jeunes accompagnés
 - **1298** 1ers accueils
- 

I- Evolution des jeunes en contact, des jeunes accompagnés et des 1ers accueils*



- * **Jeunes en contact** : jeunes ayant eu au moins un contact dans l'année (dont jeunes accompagnés et 1ers accueils)
- ** **Jeunes accompagnés** : jeunes ayant eu au moins un contact de nature entretien individuel, atelier ou information collective dans l'année
- *** **1ers accueils** : jeunes venus pour la première fois dans l'année

Jeunes en contact* : 4773 **Jeunes accompagnés** : 3396** **Jeunes en 1^{er} accueils*** : 1298**
 2019 = 6134, soit ↘ - 1361 jeunes 2019 = 3428, soit ↘ - 32 jeunes 2019 = 1376, soit ↘ - 78 jeunes

Répartition Hommes / Femmes		Femmes		Hommes		Total
Jeunes en contact		2383	50%	2390	50%	4773
dont jeunes accompagnés		1748	51%	1648	49%	3396
dont 1ers accueils		641	49%	657	51%	1298

II- Evolution de l'activité

Activité globale	2019			2020		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Jeunes en contact	3 145	2 989	6 134	2 383	2 390	4 773
Jeunes accompagnés	1 776	1 652	3 428	1 748	1 648	3 396
1ers accueils	684	692	1 376	641	657	1 298
Ateliers	4 916	4 051	8 967	2 162	2 207	4 369
Courriers	1 286	1 257	2 543	812	872	1 684
Emails	2 369	1 741	4 110	5 418	4 995	10 413
Médiations	35	51	86	58	66	124
SMS	6 018	7 712	13 730	7 776	8 356	16 132
Téléphone	4 064	3 665	7 729	3 841	3 841	7 682
Visites	769	880	1 649	228	263	491

III- Une réponse de proximité



Fréquence des permanences assurées dans le département :

Villes	Sites	Fréquence
Beaumont-de-Lomagne	Communauté de Communes	Lundi matin + 1 lundi après-midi sur 2
Grisolles	EREF	Mardi matin
Labastide Saint Pierre	EREF	Vendredi matin
Lafrançaise	Point Relais Emploi	Mardi matin
Lauzerte	Association Quercy Pays de Serres	Mercredi matin
Lavit	Mairie	1 lundi sur 2
Moissac	Maison de l'Emploi-Solidarité	Lundi matin + mercredi après-midi + jeudi
Montauban	Maison des Associations	Jeudi
Montech	Espace Emploi Formation	Lundi + mardi matin
Nègrepelisse	Maison de l'Intercommunalité	Lundi matin et jeudi matin + 1 lundi après-midi sur 2
Saint-Antonin-Noble Val	Relais des Services Publics	Mardi matin
Saint Nicolas de la Grave	MSAP	1 mardi matin sur 2
Valence d'Agen	Maison de l'Emploi	1 lundi après-midi sur 2 + mardi matin + jeudi + vendredi
Verdun-sur-Garonne	Centre Médico-Social	Mercredi après-midi

IV- Les jeunes en contact en 2020 : 4773 jeunes

Une baisse de 22 % par rapport à 2019. En 2019, envoi important de SMS pour informer du déménagement de l'antenne de Montauban, d'où le nombre important de contacts en 2019

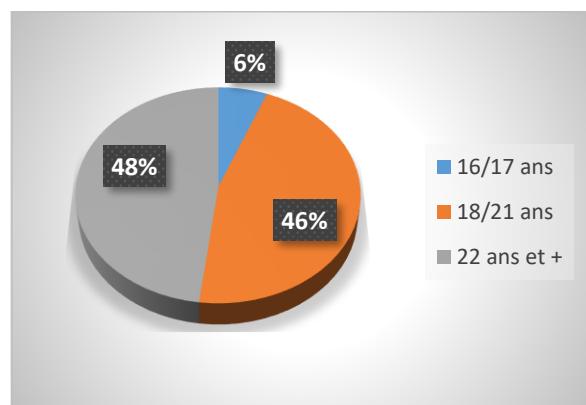
Définition

Les jeunes sont dits « en contact » une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année avec la Mission Locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers : entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, sms, intermédiation, ...

1 Eléments de profil des jeunes en contact

A Représentation par âge*

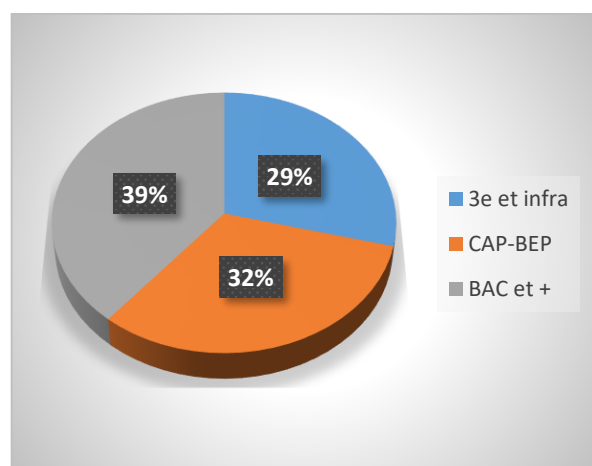
* le calcul de l'âge, se fait au 31/12/20



La part des jeunes mineurs représente 6% de notre public, soit 285 jeunes (116 femmes et 169 hommes) dont 24 QPV (9 femmes et 15 hommes)

2019 : 5% ; 299 jeunes (111 femmes et 188 hommes)

B Représentation par niveau



61% des jeunes en contact ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP, soit 2895 jeunes (1261 femmes et 1634 hommes) dont 430 QPV (169 femmes et 261 hommes)

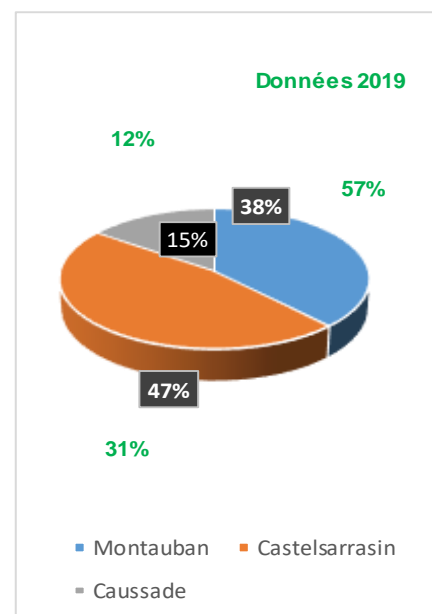
2019 : 60% ; 3676 jeunes (1638 femmes et 2038 hommes)

Les plus faibles niveaux de qualification représentent 29% de notre public, soit 1372 jeunes (570 femmes et 802 hommes) dont 222 QPV (85 femmes et 137 hommes)

2019 : 28% ; 1712 jeunes (724 femmes et 988 hommes)

C Représentation par lieu d'accueil

		Femmes	Hommes	TOTAL	2019
MONTAUBAN	Antenne de Montauban	875	876	1 751	37%
	Perm Maison des Associations	36	46	82	2%
	sous-total	911	922	1 833	38%
CASTELSARRASIN	Antenne de Castelsarrasin	339	327	666	14%
	Permanence Beaumont	46	39	85	2%
	Permanence Grisolles	17	38	55	1%
	Permanence Labastide St P	32	33	65	1%
	Permanence Lafrançaise	39	17	56	1%
	Permanence Lauzerte	38	42	80	2%
	Permanence Lavit	15	13	28	1%
	Permanence Moissac	318	374	692	14%
	Permanence Montech	81	82	163	3%
	Permanence St Nicolas	13	9	22	
	Permanence Valence d'Agen	134	118	252	5%
	Permanence Verdun	35	21	56	1%
sous-total	1 107	1 113	2 220	47%	
CAUSSADE	Antenne de Caussade	295	263	558	12%
	Permanence Nègrepelisse	57	62	119	2%
	Permanence Saint Antonin	13	30	43	1%
	sous-total	365	355	720	15%
TOTAL	2 383	2 390	4 773	100%	



2 Entrées en situation professionnelle

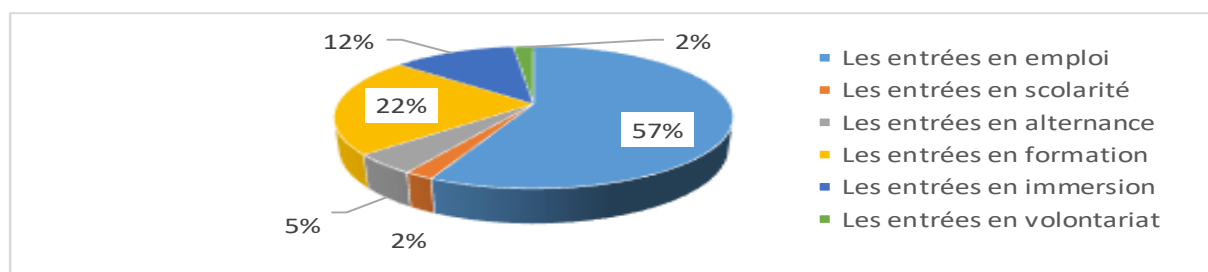
3486 entrées en situation professionnelle ont concerné 2038 jeunes dont 273 QPV

Sur l'ensemble des jeunes accompagnés, 60% ont pu accéder à un emploi et/ou à une formation dont 8 % de QPV

Les jeunes femmes en sont bénéficiaires à 50% dont 6 % de QPV

416 jeunes ont bénéficié d'une immersion professionnelle (PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) dont 43 QPV

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
Les entrées en emploi	977	1018	1995	57%
dont CDI	139	99	238	12%
Les entrées en scolarité	39	31	70	2%
Les entrées en alternance	70	90	160	5%
Les entrées en formation	387	390	777	22%
Les entrées en immersion	226	190	416	12%
Les entrées en volontariat	45	23	68	2%
TOTAL	1744	1742	3486	100%



Légende :

Alternance : Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation

Emploi : CDI, CDD, CUI-Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE), CUI Contrat Initiative Emploi (CIE), CDD : intérim, saisonnier, temps partiel...

Formation : Conseil Régional, Pôle Emploi, MLDS, Education Nationale...

Volontariat : Service Civique, bénévolat, pompier volontaire, réserviste des armées, ...

V- Les jeunes accompagnés en 2020 : 3396 jeunes

Une baisse de 1% par rapport à 2019

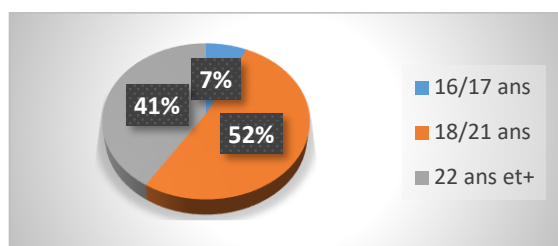
Définition

Les jeunes sont dits « accompagnés » lorsqu'ils ont été en relation au moins une fois dans l'année avec la Mission Locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers : entretien, atelier ou information collective

1 Eléments de profil des jeunes accompagnés

A Représentation par âge*

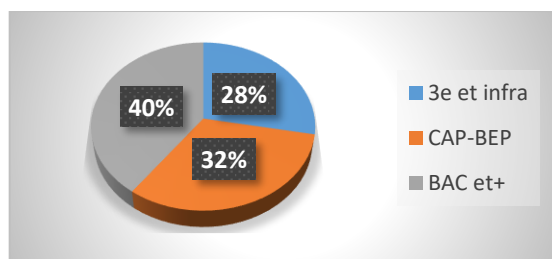
* le calcul de l'âge, se fait au 31/12/20



La part des jeunes mineurs représente 7% de notre public, soit 253 jeunes (106 femmes et 147 hommes) dont 21 QPV (8 femmes et 13 hommes)

2019 : 8% ; 281 jeunes (106 femmes et 175 hommes)

B Représentation par niveau



60% des jeunes accompagnés ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP, soit 2024 jeunes (908 femmes et 1116 hommes) dont 270 QPV (104 femmes et 166 hommes)

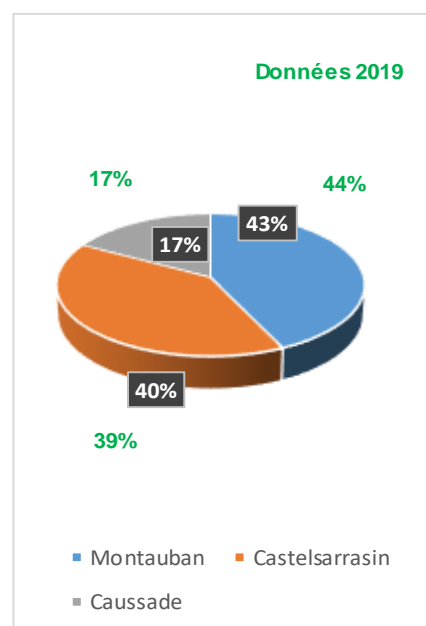
2019 : 60%; 2053 jeunes (921 femmes et 1132 hommes)

Les plus faibles niveaux de qualification représentent 28% de notre public, soit 947 jeunes (408 femmes et 539 hommes) dont 136 QPV (47 femmes et 89 hommes)

2019 : 29%; 994 jeunes (431 femmes et 563 hommes)

C Représentation par lieu d'accueil

		Femmes	Hommes	TOTAL	2019
MONTAUBAN	Antenne de Montauban	693	684	1 377	41%
	Perm Maison des Associations	33	42	75	2%
	sous-total	726	726	1 452	43%
CASTELSARRASIN	Antenne de Castelsarrasin	269	241	510	15%
	Permanence Beaumont	37	32	69	2%
	Permanence Grisolles	15	29	44	1%
	Permanence Labastide St P	25	26	51	2%
	Permanence Lafrançaise	35	15	50	1%
	Permanence Lauzerte	29	23	52	2%
	Permanence Lavit	8	9	17	1%
	Permanence Moissac	86	104	190	6%
	Permanence Montech	72	57	129	4%
	Permanence St Nicolas	12	7	19	1%
	Permanence Valence d'Agen	100	83	183	5%
	Permanence Verdun	28	17	45	1%
	sous-total	716	643	1 359	40%
CAUSSADE	Antenne de Caussade	247	209	456	13%
	Permanence Nègrepelisse	48	49	97	3%
	Permanence Saint Antonin	11	21	32	1%
sous-total	306	279	585	17%	
TOTAL		1 748	1 648	3 396	100%



VI- Les 1^{er} accueils en 2020 : 1298 jeunes

Une baisse de 6% par rapport à 2019

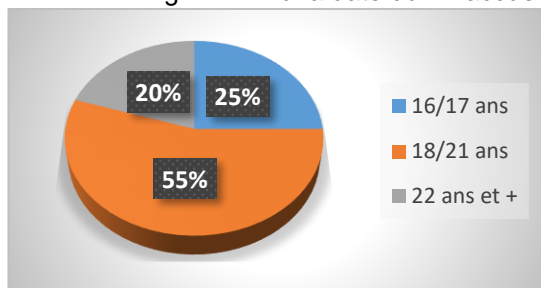
Définition

Les jeunes sont en premier accueil lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel

1 Eléments de profil des jeunes accueillis pour la première fois

A Représentation par âge* et par sexe

* le calcul de l'âge se fait à la date du 1^{er} accueil

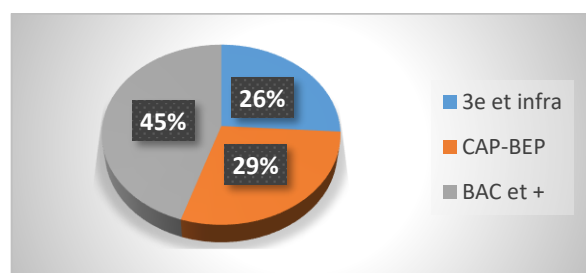


Evolution par sexe des 1^{ers} accueils depuis 2015 :

Année	Femmes	Hommes
2020	49%	51%
2019	50%	50%
2018	50%	50%
2017	51%	49%
2016	49%	51%
2015	52%	48%

Les 16-17 ans représentent 26% des premiers accueils, soit 325 jeunes (136 femmes et 189 hommes) (2019 : 26% ; 360 jeunes)

B Représentation par niveau

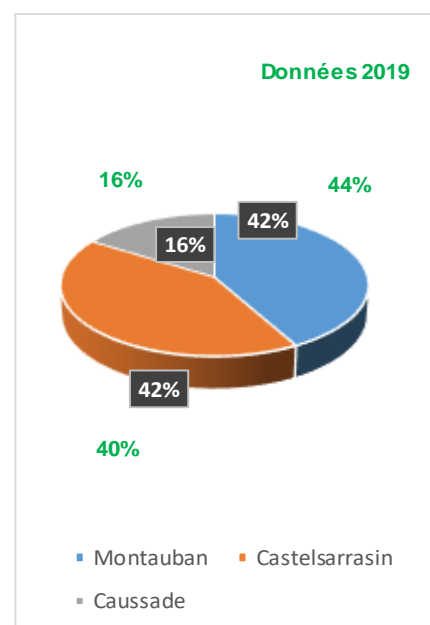


55% des jeunes en 1^{er} accueil ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP, soit 710 jeunes (305 femmes et 405 hommes) dont 89 QPV (38 femmes et 51 hommes)
2019 : 56% ; 778 jeunes (320 femmes et 458 hommes)

Les plus faibles niveaux de qualification représentent 26% de notre public, soit 332 jeunes (138 femmes et 194 hommes) dont 47 QPV (16 femmes et 31 hommes)
2019 : 29% ; 400 jeunes (160 femmes et 240 hommes)

C Représentation par lieu d'accueil

		Femmes	Hommes	TOTAL	2019
MONTAUBAN	Antenne de Montauban	261	271	532	41%
	Perm Maison des Associations	6	12	18	1%
	sous-total	267	283	550	42%
CASTELSARRASIN	Antenne de Castelsarrasin	96	104	200	15%
	Permanence Beaumont	10	13	23	2%
	Permanence Grisolles	5	15	20	2%
	Permanence Labastide St P	8	11	19	1%
	Permanence Lafrançaise	16	8	24	2%
	Permanence Lauzerte	13	5	18	1%
	Permanence Lavit	2	2	4	
	Permanence Moissac	31	38	69	5%
	Permanence Montech	22	29	51	4%
	Permanence St Nicolas	5	3	8	1%
	Permanence Valence d'Agen	47	36	83	6%
	Permanence Verdun	13	7	20	2%
	sous-total	268	271	539	42%
CAUSSADE	Antenne de Caussade	81	75	156	12%
	Permanence Nègrepelisse	19	17	36	3%
	Permanence Saint Antonin	6	11	17	1%
	sous-total	106	103	209	16%
	TOTAL	641	657	1 298	100%



VII- Bilan des jeunes en contact et en 1^{er} accueil par Communauté de Communes ou d'Agglomération

1 Données d'accueil

COMMUNAUTES DE COMMUNES / D'AGGLOMERATION	JEUNES en CONTACT				DONT 1ers ACCUELS			
	FEMMES	HOMMES	TOTAL		FEMMES	HOMMES	TOTAL	
1 Deux Rives	146	128	274	6%	53	36	89	7%
2 Lomagne Tarn-et-Garonnaise	73	60	133	3%	20	24	44	3%
3 Pays de Serres en Quercy	44	50	94	2%	13	7	20	2%
4 Quercy Caussadais	215	214	429	9%	61	62	123	9%
5 Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron	25	45	70	1%	10	15	25	2%
6 Quercy Vert Aveyron	149	122	271	6%	42	34	76	6%
7 Terres de Confluences	588	614	1202	25%	108	117	225	17%
8 Coteaux Plaines Pays Lafrançaisain	84	56	140	3%	28	14	42	3%
9 Grand Montauban Communauté d'Agglomération	847	904	1751	37%	246	273	519	40%
10 Grand Sud Tarn et Garonne	203	206	409	9%	60	75	135	10%
TOTAL	2374	2399	4773	100%	641	657	1298	100%

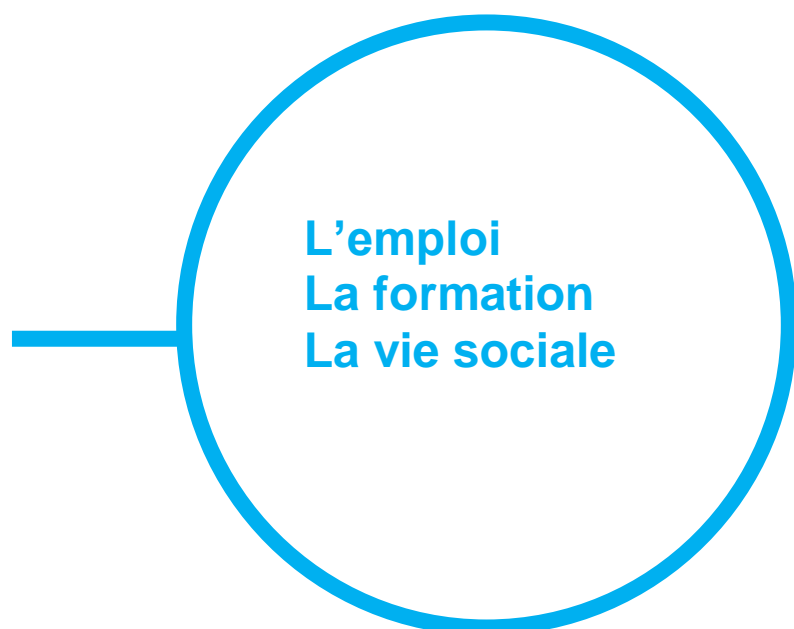
2 Entrées en situation professionnelle

COMMUNAUTES DE COMMUNES / D'AGGLOMERATION	ENTREES EN SITUATION PROFESSIONNELLE							TOTAL	
	EMPLOI	ALTERNANCE	FORMATION	IMMERSION	SCOLARITE	VOLONTARIAT			
1 Deux Rives	103	9	41	31	2	3	189	6%	
2 Lomagne Tarn-et-Garonnaise	44	6	36	7	1	0	94	3%	
3 Pays de Serres en Quercy	24	3	14	13	0	2	56	2%	
4 Quercy Caussadais	244	17	62	54	9	3	389	11%	
5 Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron	50	3	7	7	2	1	70	2%	
6 Quercy Vert Aveyron	137	14	62	24	3	6	246	7%	
7 Terres de Confluences	332	21	137	78	12	11	591	17%	
8 Coteaux Plaines Pays Lafrançaisain	65	4	18	14	3	6	110	3%	
9 Grand Montauban Communauté d'Agglomération	826	64	305	144	32	28	1399	41%	
10 Grand Sud Tarn et Garonne	132	16	86	40	5	7	286	8%	
TOTAL	1957	157	768	412	69	67	3430	100%	

Chapitre II



Les actions 2020 pour :
L'emploi
La formation
La vie sociale



I- L'emploi

1 Le plan d'action alternance

Présentation

En 2020, pour la dixième année, la Mission Locale a mis en œuvre un plan d'action départemental dont l'objectif est de développer l'accès à l'emploi et à la qualification des jeunes par la signature de contrats en alternance : contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation. Les actions ont été mobilisées en complémentarité des dispositifs de droit commun sur l'ensemble du département. Les jeunes en accompagnement sont concernés par le plan d'action. Chaque jeune a une information sur les contrats en alternance : si le-la jeune est intéressé-e, il-elle bénéficie des actions mises en œuvre

Bilan : actions mises en œuvre et résultats obtenus

Actions mises en œuvre en direction des jeunes

- **10** actions collectives (ateliers ou informations collectives) : connaître les contrats en alternance, droits et devoirs du salarié, techniques de recherche d'emploi, préparation à l'entretien d'embauche
- Participations et mises en relation des jeunes sur les actions organisées par les partenaires
- Mises en relation sur offres
- PMSMP
- Entretiens individuels ou ateliers collectifs avec un conseiller emploi (CV, Lettre de motivation, Préparation à l'entretien...)
- Information sur les métiers
- Visite du CFA avec des jeunes le 25 septembre 2020

Actions mises en œuvre vers les entreprises

- Informations et promotions des contrats en alternance et des PMSMP
- Mises en œuvre de PMSMP
- Mises en relation jeunes et employeurs
- Le suivi dans l'emploi a été assuré sur toute la période d'essai

Zoom : Résultats

- **136** contrats en alternance signés par **136 jeunes** : 128 contrats d'apprentissage (94 %) et 8 contrats de professionnalisation (6 %)
- 21 jeunes de 16 à 18 ans (15 %)
- 77 jeunes de 18 à 21 ans (57 %)
- 38 jeunes de 22 à 25 ans (28 %)
- 74 hommes (54 %) et 62 femmes (46 %)
- Dont : 18 jeunes issus des QPV (13 %) : 9 hommes et 9 femmes et 38 jeunes issus des ZRR (28 %) : 21 hommes et 17 femmes
- 9 jeunes ont un niveau VI (7 %), 54 jeunes un niveau V (40 %), 48 un niveau IV (35 %) et 25 un niveau supérieur au Bac (18 %)

Les contrats signés :

Secteurs d'activité	Contrats d'apprentissage	Contrats de professionnalisation	Total de contrats en alternance signés
Agriculture	6	0	6
BTP	26	1	27
Hôtellerie/restauration	7	0	7
Industrie	4	0	4
Autres secteurs	85	7	92
Total	128	8	136

2 Les actions mises en œuvre en 2020 par la Mission Locale pour favoriser l'accès à l'emploi

Les conseillers emploi de la Mission Locale :

Deux conseillères emploi à temps plein, une par secteur géographique, sont chargées de l'organisation et de l'animation des ateliers collectifs sur le thème de l'emploi et des relations avec les entreprises (rencontres, prise d'offres, mise en relation et suivi de l'offre)

Les ateliers collectifs :

Pour préparer les jeunes à l'emploi : CV /lettre de motivation, information sur les contrats, droits et devoirs du-de la salarié-e, préparation à l'entretien, information sur l'alternance, atelier apprentissage....

Les ateliers multimédia :

Afin de développer son offre de service, la Mission Locale s'appuie sur des jeunes en Service Civique pour proposer une aide à l'utilisation de l'outil informatique : inscription à Pôle Emploi, applications sur mobile (Pôle Emploi, l'espace personnel, gestion du dossier, les offres), consultation des sites de recherche d'emploi, sites de découvertes des métiers, aide à la mise en forme de CV et lettres, création du compte CPA (Compte Personnel d'Activité), atelier e-réputation....

Faciliter la signature des contrats d'apprentissage :

Information aux employeurs, négociation de PMSMP, prise d'offres et mise en relation employeur/jeune

Information sur les métiers et plus particulièrement sur les métiers en tension :

- Intervention d'employeurs sur la Garantie Jeunes
- Les conseillers accompagnent des groupes de jeunes pour visiter des entreprises (découverte du monde du travail et des métiers)

Sessions de recrutement :

La Mission Locale organise des sessions de recrutements pour les entreprises partenaires dans ses locaux et oriente les jeunes vers les sessions de recrutement organisées par Pôle Emploi (MRS, recrutement en nombre, saisonniers agricoles...)

1 jeune/1 solution :

La Mission Locale a participé activement au plan d'action mené en partenariat avec Pôle Emploi et Cap Emploi (30 visites communes d'entreprises) et a développé plusieurs actions en interne afin d'informer les employeurs et les jeunes

- Contacts entreprises, visites, courrier d'information aux entreprises, réseaux sociaux...
- Information personnalisée aux jeunes en entretien individuel ou en information collective et information sur les réseaux sociaux, courriers, mails...
- Accompagnement des jeunes dans la recherche d'emploi
- Accompagnement des entreprises dans le processus de recrutement
- Concernant les jeunes qui résident en QPV, des actions spécifiques ont été menées :
 - ✚ Favoriser l'accès au Parcours Emploi Compétences : Information personnalisée sur le PEC (mailing et documentation envoyés), proposition d'entretien et accompagnement des jeunes dans leur recherche de contrat et ciblage d'entreprises.
 - ✚ Information personnalisée sur les Emplois Francs : information personnalisée sur les Emplois Francs et invitation des jeunes à un entretien individuel avec la conseillère ou la conseillère emploi et proposition d'accompagnement à la démarche de recherche et au ciblage des entreprises en fonction du projet.

3 Les actions mises en œuvre en 2020 en partenariat :

Participation au Markethon :

Journée solidaire de recherche d'emploi pour les QPV de Montauban par AVIE (Structure d'Insertion par l'Activité). Les ateliers de préparation des jeunes ont été réalisés. La Mission Locale a positionné 14 jeunes. La journée du Markethon, a été annulée le 16 mars 2020, veille de la date prévue de réalisation du fait du confinement

Participation au TAF (Travail Avenir Formation) de Cahors :

Le 27 février 2020, 5 conseillers Garantie Jeunes ont accompagné 27 jeunes en cours de Garantie Jeunes (en bus affrétés au départ des agences Pôle Emploi de Montauban et Castelsarrasin ou en co-voiturage au départ de Caussade) au TAF de Cahors

Action « Hors les murs » à Moissac :

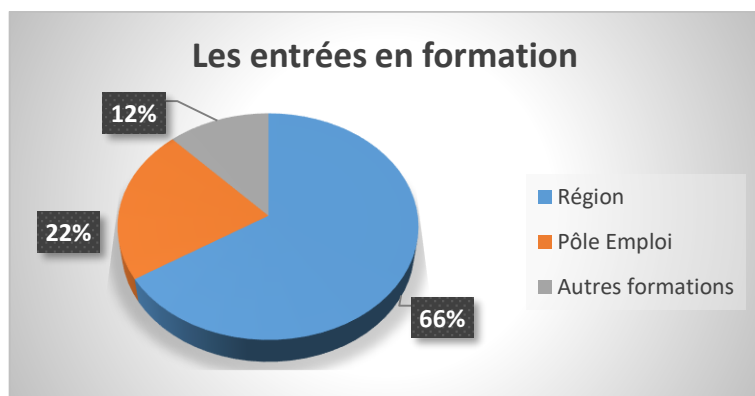
Déclinaison du plan stratégique pour l'emploi en faveur des habitants des QPV : une fois par mois les représentants du SPE (Service Public de l'Emploi) assurent une permanence dans la ville pour se rapprocher des publics, pour retisser du lien, informer et sensibiliser aux dispositifs d'insertion et d'emploi

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, plusieurs actions ont été annulées

II- La formation

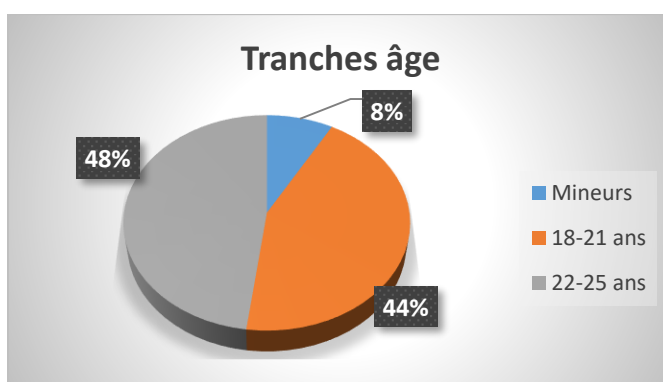
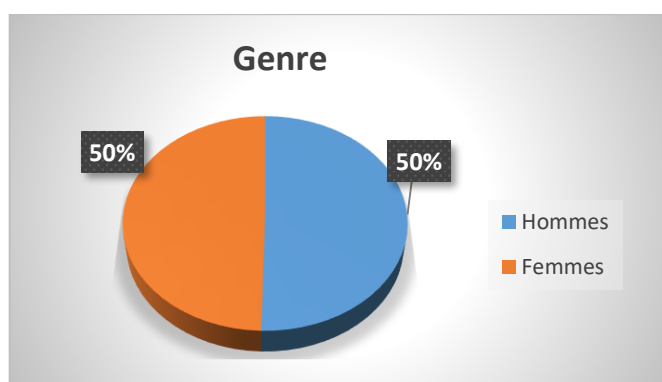
Durant l'année 2020 :

- 667 jeunes ont intégré une formation pour un total de **776 entrées** en formation, un même jeune ayant pu bénéficier de plusieurs formations
- La répartition des entrées en formation est la suivante :



Région : 510 entrées
Pôle Emploi : 168 entrées
Autres formations dont formations spécifiques ou autofinancées : 98 entrées

Quelques éléments de profils sur les 667 jeunes entrés en formation



55 % des jeunes ont un niveau infra V, ce qui représente la plus forte proportion départementale de la Région Occitanie. La moyenne régionale est à 50 %

13.8 % des jeunes résident en QPV
25 % des jeunes résident en ZRR
3.3% des jeunes possèdent une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé

L'information spécifique des publics sur la formation :

Outre les entretiens individuels conduits par les conseillers, la Mission Locale a créé en 2020 un support destiné à animer des ateliers collectifs d'information sur la formation avec plusieurs objectifs :

- Donner aux jeunes un premier niveau d'information
- Faire connaître, simplifier et faciliter l'accès à l'information
- Permettre l'accès aux droits et aux devoirs
- Informer sur les outils et les limites

Ces ateliers peuvent se tenir en présentiel ou en distanciel

Les premiers ateliers ont débuté en octobre. Au total sur l'année 2020, 19 jeunes ont pu en bénéficier

1 Les formations financées par la Région Occitanie

L'intervention de la Mission Locale en direction du public jeune et l'accompagnement proposé permettent le repérage, l'information personnalisée et l'orientation du public reçu en entretien vers les actions d'orientation et de formation du PRFP

441 jeunes ont intégré en 2020 des actions de formation de la Région pour un total de **510 entrées en formation**

L'accès au Programme Régional de Formation Professionnelle et les principaux programmes mobilisés

Le programme pré qualifiant : définir un choix de métier, confirmer un projet, effectuer une remise à niveau, accéder directement à l'emploi ou à une formation qualifiante

262 entrées

Le programme qualifiant : acquérir des connaissances théoriques et techniques, préparer un concours, obtenir une attestation de formation, un diplôme ou un titre professionnel, accéder à l'emploi

248 entrées

2 Les formations financées par Pôle Emploi

168 entrées en situation professionnelle financées par Pôle Emploi pour 158 jeunes. Parmi ces formations, les plus mobilisées sont :

- Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) ou individuelle (POEI)
- Action de Formation Préalable au Recrutement
- Action de Formation Collective

Ces formations, rémunérées et financées par Pôle Emploi, ont été mises en œuvre à partir d'un diagnostic sur les métiers en tension

Elles visent à développer les compétences des demandeurs d'emploi et/ou à renforcer leurs capacités professionnelles afin de répondre à des besoins de qualification identifiés

3 Les autres formations

98 entrées en « formation autres » concernent 90 jeunes : il s'agit notamment des actions du PTI (Pacte Territorial d'Insertion) du Conseil Départemental ; des actions à financements divers et financements spécifiques ; des formations à distance autofinancées (CNED, écoles privées...), des parcours ÉPIDE ; Service Militaire Volontaire et des formations ne bénéficiant pas de financement public

4 L'obligation de formation

Présentation

Depuis la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans

Un décret paru au *Journal officiel* le 6 août 2020 définit les conditions qui doivent être réunies pour que cette obligation soit remplie, les motifs d'exemption ainsi que le rôle des Missions Locales chargées de sa mise en œuvre et de son contrôle. Cette mesure permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion

La mise en œuvre :

Les Missions Locales sont chargées de contrôler le respect de l'obligation de formation et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement. Elles exercent cette fonction en lien étroit avec tous les acteurs (établissements scolaires, CIO, Pôle Emploi, Région, Département...)

Dès septembre 2020, la Mission Locale de Tarn-et-Garonne a pris contact avec les jeunes mineurs soumis à l'obligation de formation. Des flux informatiques et des interconnexions permettent les liens nécessaires entre la Mission Locale et l'Education Nationale afin de recenser les jeunes concernés et de leur proposer la solution la plus adéquate

La Mission Locale est présente à l'ensemble des rencontres sous la gouvernance de la Région au titre de la Plateforme de Soutien et d'Appui au Décrochage Scolaire (PSAD) qui permet l'examen de dossiers de jeunes décrocheurs et de jeunes soumis à l'obligation de formation

III- La vie sociale

1 La santé

« Manger, Bouger : Agir pour l'Avenir ! » - Agence Régionale de Santé

Les objectifs sont :

- Améliorer l'état de santé des jeunes de 16 à 25 ans et repérer les jeunes vulnérables,
- Informer les jeunes sur l'alimentation et l'activité physique et leur permettre de devenir acteurs de leur santé,
- Prévenir les pathologies en lien avec l'alimentation et la sédentarité, en particulier l'obésité et le diabète

Pour mener à bien ce projet, nous travaillons avec une diététicienne nutritionniste

104 jeunes (45 femmes et 59 hommes) ont participé à au moins une activité et/ou une information collective dont **17 QPV (8 femmes et 9 hommes)**

6 jeunes (4 femmes et 2 hommes) ont pu bénéficier d'un suivi diététique personnalisé

	Femmes	Hommes	Total
Informations collectives	29	41	70
Suivis individuels	4	2	6
Petits déjeuners, Ateliers alimentation	45	59	104

2 PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes

Le Conseil Régional d'Occitanie finance l'intervention d'un psychologue pour assurer une écoute et un soutien aux jeunes en difficulté psychologique et/ou sociale, avec comme objectif la prévention de conduites à risques.

Nous travaillons avec l'association Prism de Toulouse qui met à disposition un temps de Psychologue sur les sites de Montauban, de Castelsarrasin et occasionnellement à Caussade :

102 jours de permanences réalisés, **409 RDV, 250 entretiens** (présentiel, visio, ou téléphone), en moyenne **2.5 entretiens** par jeune oscillant entre 1 et 14 entretiens

98 jeunes bénéficiaires :

61 inscrits à Montauban (62%),
36 inscrits à Castelsarrasin (37%) et
1 inscrit à Caussade (1%)

Les femmes représentent 58% du public reçu. La moyenne d'âge du public reçu est de 21 ans. 56% ont un niveau scolaire inférieur ou égal au CAP, BEP, 41% au Baccalauréat et 3% supérieur au Baccalauréat

La souffrance psychosociale nécessitant un soutien psychologique est mentionnée dans plus de $\frac{3}{4}$ des situations. Viennent ensuite les difficultés familiales et celles liées à l'insertion sociale et/ou professionnelle pour 38%. Les problématiques de santé et de remobilisation liées à l'insertion concernent 20% des jeunes orientés vers le PAEJ

La famille peut bénéficier d'un accueil individuel, soit à la demande d'un parent (inquiétude face au mal-être ou au comportement) soit à la demande du psychologue avec l'accord ou à la demande du jeune (ex. : conflit avec la famille, préconisation RQTH).

A la suite des entretiens, une orientation peut être préconisée : structures de soins (24%), dispositif 15-25 ans du Centre Hospitalier de Montauban (16%) et partenaires

3 Le logement

En 2020, 692 jeunes ont manifesté leur souhait d'un accompagnement vers un service logement

Objectif : accompagner, valider ou invalider le projet d'accès au logement

Demandes des jeunes :

- Information générale sur l'accès au logement (parc privé / parc public),
- Information sur les aides,
- Préparation sur l'accès au logement (formalités administratives, simulation financière...),
- Accompagnement vers des structures d'hébergement temporaire ou d'urgence,
- Aide au maintien dans le logement (prévention des impayés et traitement des dettes),
- Accompagnement vers l'entrée en logement durable et/ou relogement

4 Les aides financières directes

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Le FAJ est placé sous la responsabilité du Président du Conseil Départemental

Le règlement intérieur rappelle la mission d'apport d'une aide ponctuelle aux jeunes en situation de grande précarité. Tout jeune âgé de 18 à 25 ans résidant dans le Tarn-et-Garonne peut bénéficier d'un secours financier dès lors qu'il satisfait aux critères définis

Quatre comités d'attribution (Caussade, Castelsarrasin, Moissac et Montauban) étudient les demandes présentées par le référent du demandeur

Demandes instruites par la Mission Locale :

Type d'aide	Castelsarrasin		Caussade		Montauban		TOTAL	%
	F	H	F	H	F	H		
Aide d'urgence	14	10	11	9	6	2	52	36%
Frais pédagogiques	9	7	0	2	1	4	23	16%
Logement	5	1	1	0	0	1	8	6%
Subsistance	10	11	6	4	8	22	61	42%
TOTAL	38	29	18	15	15	29	144	100%
	67		33		44			
	26,4%	20,1%	12,5%	10,4%	10,4%	20,1%		
	46,5%		22,9%		30,6%		100%	

15 demandes concernent des QPV

5 Le fonds d'intervention Mission Locale

La mise en œuvre de ce fonds d'intervention pour les jeunes, initié en 2012, repose sur une analyse des besoins identifiés auprès du public. Il intervient en complémentarité des dispositifs de droit commun existants dans le but de favoriser leur insertion

La Mission Locale de Tarn et Garonne a fait le choix d'affecter une part de sa réserve pour projet associatif sur ce fonds d'intervention, en accord avec la circulaire DGEFP N°2004-24 du 18 Août 2004 relative au financement du réseau des Missions Locales

Plusieurs actions en 2020 pour un total de 28 287,17 € :

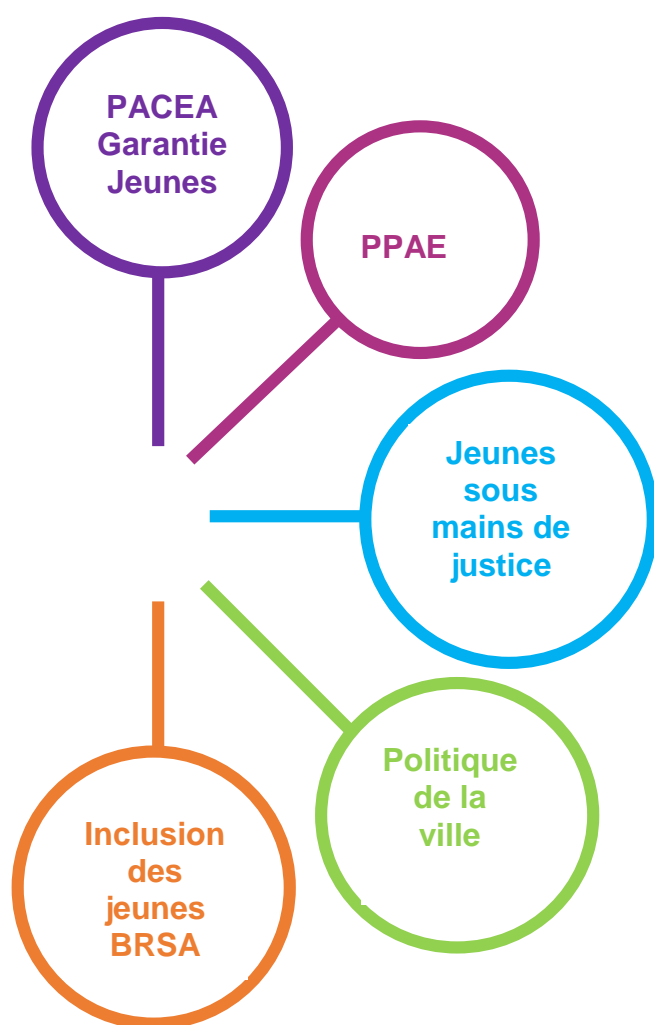
Intitulé	Descriptif	Montants
Convention Montauban Services	Aide à la mobilité par la location de vélos, scooters ou voitures	10 182,11 €
Chèques de service	Aides ponctuelles	15 350,86 €
Fonds d'aide	Appuis ciblés pour l'accès à l'emploi ou à la formation (ex. : cartes de bus)	2 754,20 €

267 bénéficiaires, 133 femmes et 134 hommes, dont **50 QPV** (17 femmes et 33 hommes)

Chapitre III



Les dispositifs d'accompagnement renforcé



I- LE PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

1. Présentation

Créé par l'article 46 de la loi 2016-1088 du 08 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels qui rénove le droit à l'accompagnement des jeunes, le PACEA est, depuis le 1^{er} janvier 2017, le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes. La Garantie Jeunes, accompagnement intensif d'une durée de 12 mois, constitue une modalité spécifique du PACEA

Tous les jeunes de 16 à 25 ans, prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement peuvent être éligibles à l'entrée en PACEA

Diagnostic et intégration :

Avant toute entrée en PACEA, un diagnostic approfondi établi entre le jeune et le conseiller de la Mission Locale permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins et les attentes de chaque jeune. L'intégration en PACEA est formalisée par la signature d'un contrat d'engagements réciproques, signé par le bénéficiaire et la Mission Locale

Phases d'accompagnement :

Le PACEA est constitué de 5 phases d'accompagnement qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs :

- Définir et formaliser son projet personnel et professionnel,
- Mettre en œuvre son projet personnel et professionnel,
- Accéder à l'autonomie et sécuriser son projet,
- Accéder à la Garantie Jeunes,
- PIAL : Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue

Chaque phase est assortie d'objectifs spécifiques. Au terme de chaque phase, une évaluation permet de mesurer avec le jeune sa progression, de co-construire des hypothèses de parcours et d'apporter les ajustements nécessaires. Chaque phase d'accompagnement peut comporter :

- Des périodes de formation,
- Des situations professionnelles dont des Périodes de Mises en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP),
- Des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel,
- Des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement

Fin du contrat d'accompagnement :

Le contrat d'engagement prend fin lorsque l'autonomie est considérée comme acquise, lorsque le-la jeune atteint son vingt-sixième anniversaire, à la demande expresse du-de la bénéficiaire ou encore en cas de manquement aux engagements contractuels

Allocation :

Une allocation peut être accordée en fonction de sa situation et uniquement pendant les périodes où le-la jeune ne perçoit pas d'autres revenus. L'allocation est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le versement de l'allocation dépend de l'enveloppe mise à la disposition de la Mission Locale par l'Etat

2. Bilan :

1154 jeunes ont intégré le PACEA : **582** femmes et **572** hommes dont **139** jeunes domiciliés en QPV, 65 femmes et 74 hommes, soit 12 % et **369** jeunes domiciliés en ZRR 201 femmes et 168 hommes, soit 32 % **500** jeunes, 243 femmes et 257 hommes en cours de PACEA, quelle que soit l'année d'intégration en PACEA, ont intégré la Garantie Jeunes dont **72** QPV 28 femmes et 44 hommes
Près de 51 % des jeunes ont un niveau infra V pour une moyenne régionale à 45%

La phase PIAL (Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue) :

Cette phase est spécifique aux jeunes de nationalité extra-européenne et pour lesquels une formation linguistique est nécessaire avant l'accès à un dispositif de droit commun ou l'accès direct au marché du travail. D'une durée de 3 mois à 6 mois, le-la bénéficiaire est dans l'obligation de suivre une formation linguistique et bénéficie d'une allocation en soutien.

En 2020, **6** jeunes ont bénéficié d'une phase PIAL dont : 5 femmes et 1 homme. 2 jeunes résident en QPV, 1 femme et 1 homme

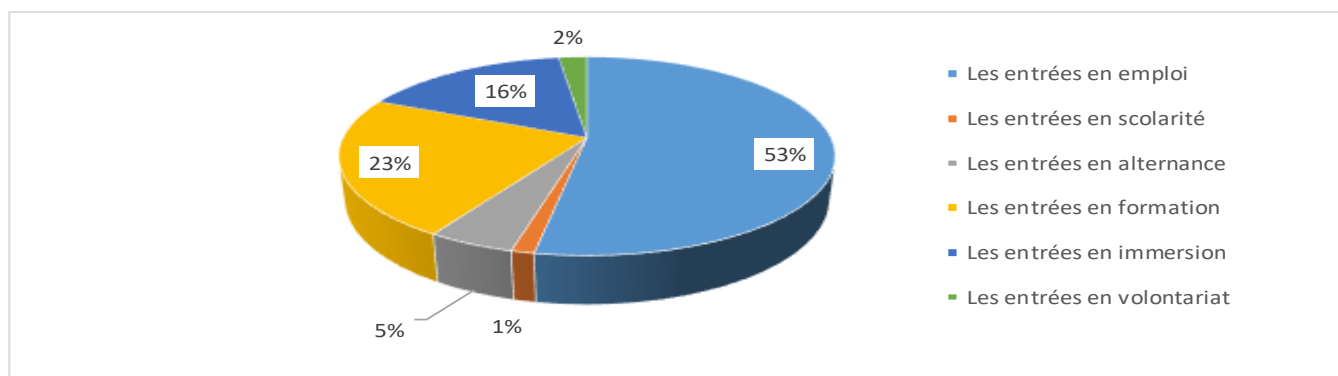
L'allocation PACEA :

En 2020, l'enveloppe allouée à la Mission Locale de **197 087 €** a été consommée dans sa totalité

3 Les entrées en situation professionnelle (hors Garantie Jeunes)

Au 31 décembre, **713** jeunes, 398 femmes et 315 hommes, en PACEA ont bénéficié en 2020 de **1185** entrées en situation professionnelle. **90** jeunes en QPV, 49 femmes et 41 hommes, ont bénéficié de **170** entrées en situation professionnelle :

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
Les entrées en emploi	327	299	626	53%
dont CDI	52	39	91	15%
Les entrées en scolarité	10	5	15	1%
Les entrées en alternance	20	37	57	5%
Les entrées en formation	143	126	269	23%
Les entrées en immersion	104	88	192	16%
Les entrées en volontariat	20	6	26	2%
TOTAL	624	561	1185	100%



II- La Garantie Jeunes

1. Présentation

Depuis janvier 2017, la Garantie Jeunes est un droit ouvert pour tous les jeunes **NEET** (*Not in Employment Education or Training*) en situation de précarité et qui respectent les engagements formalisés dans leur parcours contractualisé. La Garantie Jeunes est la modalité spécifique la plus intensive du PACEA

Public cible et mise en œuvre :

Le bénéfice de la Garantie Jeunes est ouvert aux jeunes remplissant les conditions suivantes :

- Etre âgé de 16 à 25 ans révolus
- Etre ni en emploi, ni en formation, ni en étude (« NEET »)
- Etre sans soutien familial
- Avoir des ressources inférieures au montant forfaitaire du RSA, hors forfait logement (**497,01 €** au 31/12/2020)
- S'engager à respecter les engagements conclus dans le cadre du parcours contractualisé

Durée de l'accompagnement :

- 12 mois avec possibilité de renouvellement, très exceptionnel, de 6 mois maximum
- L'accompagnement débute par une phase collective et se poursuit par des entretiens individuels. Des ateliers collectifs, pour les jeunes sans situation professionnelle, sont organisés tout au long de l'accompagnement
- L'accompagnement continue pendant que le jeune est en formation ou en emploi
- Au-delà des 12 mois, le jeune est suivi par la Mission Locale, notamment dans le cadre du PACEA

Une équipe dédiée :

- 10 conseillers-ères dédiés-ées à l'accompagnement collectif et individuel des jeunes
- 2 conseillères emploi animent des ateliers collectifs sur le thème de l'emploi (dynamiser la recherche d'emploi, CV, informations sur les contrats...).
- 1 chargée d'accueil à Montauban
- 1 responsable de secteur départementale

La mise en œuvre de la Garantie Jeunes

L'entrée en Garantie Jeunes est formalisée par la signature du Contrat d'Engagements Réciproques, conclu pour 12 mois. Véritable démarche active d'accompagnement personnalisé, la Garantie Jeunes doit permettre au jeune de :

- Devenir autonome dans les actes de la vie quotidienne
- Développer sa propre capacité à se mettre en action
- Maîtriser les techniques de recherche d'emploi et développer sa culture professionnelle
- Mettre en action son projet individualisé, se positionner en acteur autonome et responsable de ses choix professionnels.

L'accompagnement débute par un parcours d'accompagnement collectif intensif, avec une présence quotidienne qui permet :

- Aux jeunes : de s'inscrire dans une réelle mise en mouvement, de rompre leur isolement, de créer une dynamique qui va permettre de favoriser les échanges, l'entraide, la solidarité
- Aux conseillers : d'assurer l'animation des ateliers collectifs et de proposer aux jeunes des entretiens individuels afin d'évaluer la situation de chaque jeune, de proposer un parcours personnalisé et de mesurer sa progression vers l'autonomie

Les ateliers collectifs ont pour objectif de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes et notamment l'accès à l'emploi. Les conseillers s'attachent à préparer les jeunes aux contacts avec les entreprises et s'assurent qu'ils possèdent et maîtrisent les outils nécessaires à la recherche d'un emploi

Les ateliers sont animés par la Mission Locale, avec l'appui de partenaires extérieurs selon les thématiques spécifiques (santé, budget, logement, visites culturelles...). L'intervention de partenaires du monde économique permet d'apporter un regard professionnel extérieur sur les parcours

La Commission Locale de Suivi de la Garantie Jeunes

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Commission Locale de Suivi de la Garantie Jeunes se réunit mensuellement. Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par la Commission, le Préfet-la Préfète fait connaître sa décision, signature préparée par l'UD-DIRECCTE 82 et qui est ensuite transmise aux intéressés-ées par la Mission Locale

31 dossiers ont fait l'objet d'un examen par la Commission en 2020. Sur les 31 dossiers présentés, ont été acté :

- 17 exclusions pour « non-respect des engagements »,
- 11 dérogations pour intégrer la Garantie Jeunes
- 3 demandes de renouvellements demandées, 2 ont été acceptées

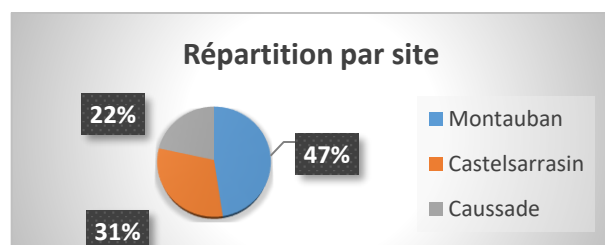
Lors du confinement, 36 jeunes, qui devaient sortir de Garantie Jeunes, ont été renouvelés sur une période de deux mois afin de maintenir le lien et de continuer à bénéficier de l'allocation

L'allocation Garantie Jeunes

Le jeune bénéficie d'une allocation forfaitaire destinée à lui garantir une stabilité financière. D'un montant de 497.01 € au 31/12/2020. Elle est versée en contrepartie du respect strict des engagements pris

2. Bilan

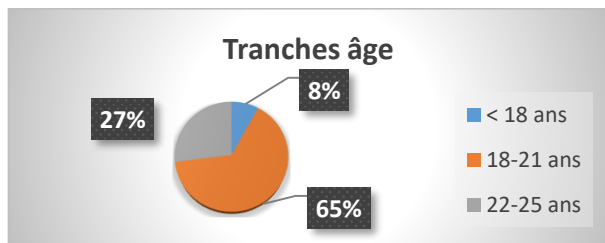
En 2020, 500 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes, soit 100% de l'objectif conventionnel



Répartition par site :

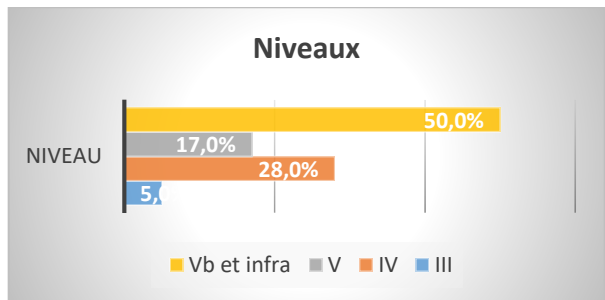
- Montauban : **238** jeunes (47 %)
- Castelsarrasin : **154** jeunes (31 %)
- Caussade : **108** jeunes (22 %)

- **243** jeunes femmes (49%, 53% en 2019) et **257** jeunes hommes (51%, 47% en 2019)
- **40** jeunes sont mineurs (59 en 2019)
- **73** jeunes résident en QPV (15%)



- 40 jeunes sont mineurs
- 18-21 ans : 325 jeunes (65 %)
- 22-25 ans : 135 jeunes (27 %)

Les niveaux scolaires :

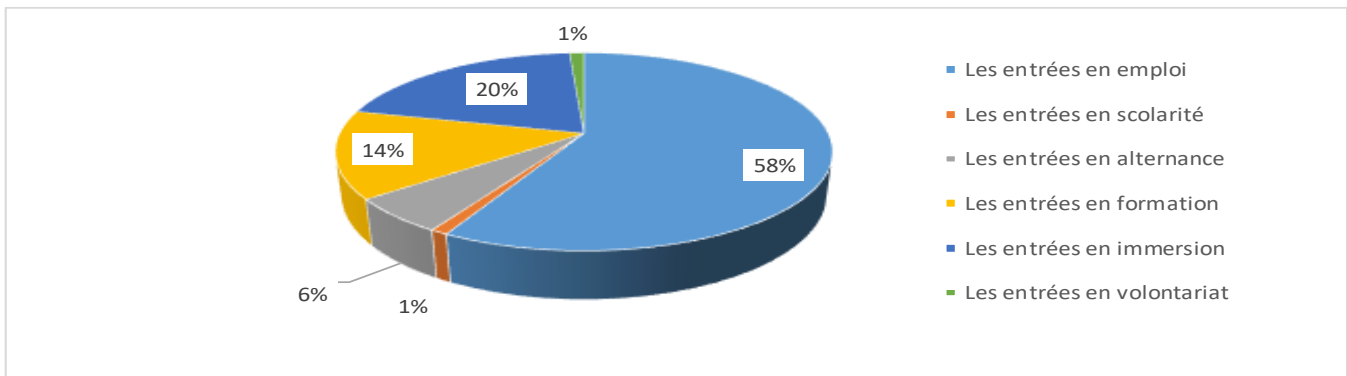


- 50 % ont un niveau infra V,
- 196 jeunes, soit 39 % sans aucune certification validée

Les entrées en situation professionnelle

Au 31 décembre, **352** jeunes dont **48** QPV, soit **70%** des jeunes entrés dans le dispositif en 2020, ont bénéficié de **628** entrées en situation professionnelle

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
Les entrées en emploi	180	183	363	58%
Les entrées en scolarité	4	2	6	1%
Les entrées en alternance	13	23	36	6%
Les entrées en formation	45	45	90	14%
Les entrées en immersion	70	56	126	20%
Les entrées en volontariat	3	4	7	1%
TOTAL	315	313	628	100%



Les sorties de la Garantie Jeunes

En 2020, la Mission Locale a procédé à **164** sorties positives sur 425 jeunes entrés en 2019. Le mode de calcul des sorties positives a changé en 2020. Sont comptabilisées comme sorties positives : les jeunes qui ont bénéficié de 12 mois ou 18 mois d'accompagnement et pour lesquels la situation à la sortie correspond à une situation emploi

Situations emploi à la sortie	Nombre de jeunes		
	Hommes	Femmes	Total
Types de situation			
CDI Temps plein	15	13	28
CDI Temps partiel	9	20	29
CDD Temps plein	10	17	27
CDD Temps partiel	1	8	9
CDD Saisonnier	1	3	4
Contrat d'apprentissage	12	12	24
Contrat de professionnalisation	0	5	5
CAE	0	2	2
CDD emploi Franc	0	1	1
Intérim	16	10	26
Auto-entrepreneur	7	2	9
Total	71	93	164

Les partenaires :

Liste des partenaires réguliers qui intervenaient sur les collectifs Garantie Jeunes avant la COVID :

- Des entreprises, des agences Intérim, la Direccte, Pôle Emploi, la Fédération du Bâtiment, la Banque de France, l'Armée, la Fondation Caisse d'Épargne, l'AFT, l'IREPS, le CFAA, le Centre de vaccination, la PJJ, l'ANPAA, le service emploi du Grand Montauban, l'ADEFA, les référentes de la Clause sociale.... Et d'autres intervenants de manière plus ponctuelle

En 2020, la participation des partenaires sur les collectifs Garantie Jeunes a été fortement impactée. Certains partenaires ont adapté leurs ateliers pour les réaliser en visio

Ex : l'IREPS a participé toute l'année aux collectifs Garantie Jeunes. 15 modules santé, de 2 à 3 séances par module, ont été réalisés en présentiel : 6 à Castelsarrasin, 5 à Caussade, 3 à Montauban et 1 à Moissac. A compter de mai 2020, les ateliers ont été proposés en visio : 10 séries d'ateliers de 2 ou 3 séances ont été menés (gestion des émotions, esprit critique et hygiène de vie). Sur l'année, avec 440 participations de jeunes aux ateliers, l'IREPS est le partenaire qui intervient le plus régulièrement sur la Garantie Jeunes

2020 : La crise sanitaire :

La crise sanitaire a fortement impacté la Garantie Jeunes en 2020.

Durant la période de confinement, il nous a été impossible de maintenir le rythme prévu des entrées, ce qui nous a obligé à modifier le prévisionnel des entrées et à augmenter le nombre de sessions en fin d'année. Pendant le confinement, 36 jeunes, qui devaient sortir de la Garantie Jeunes, après un an d'accompagnement, ont été renouvelés pour une période de deux mois afin de maintenir le lien avec les conseillers et continuer à bénéficier de l'allocation. Pour maintenir le lien, des outils numériques ont été développés

Après le confinement, nous avons dû adapter nos méthodes de travail. Les salles ne permettant pas l'accueil d'ateliers en grand groupe, les collectifs ont été assurés, en sous-groupe pour respecter les jauges ou en ateliers réalisés à distance.

L'accompagnement des jeunes a été impacté par la situation de l'emploi et des entreprises : accès à l'emploi plus difficile, moins de PMSMP, accès aux entreprises moins aisés (visites en entreprises annulées, moins d'employeurs prêts à venir parler de leur métier...).

La crise sanitaire a accentué les difficultés sociales et professionnelles des jeunes. Pour continuer à répondre au mieux aux besoins des jeunes, les conseillers ont réinterrogé leurs pratiques et ont développé de nouveaux outils

III- La convention de partenariat renforcé Pôle Emploi / Mission Locale. Mise en œuvre du PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

1. Présentation

Rappel de l'action

Depuis 2001, la Mission Locale et Pôle Emploi signent une convention de partenariat renforcé. Les jeunes demandeurs d'emploi sont affectés par Pôle Emploi vers la Mission Locale

Public cible

Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans dont l'accès à l'emploi va de pair avec la résolution de difficultés sociales, personnelles ou de santé et qui nécessitent un accompagnement personnalisé

Mise en œuvre

Après diagnostic, les conseillers-ères de Pôle Emploi orientent vers la Mission Locale des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans dont l'accès ou le retour à l'emploi va de pair avec la résolution de diverses difficultés sociales, personnelles ou de santé. Les conseillers-ères de la Mission Locale mettent en œuvre un accompagnement global personnalisé de nature socio-professionnel

2. Bilan :

Accompagnement

Chaque jeune est suivi mensuellement. Le DUDE (Dossier Unique du Demandeur d'Emploi) permet aux conseillers-ères de réaliser une seule saisie informatique sur la base de données I Milo. Les informations sont transmises directement sur DUDE

Objectif 2020 : fourchette de 563 à 628 jeunes à accompagner

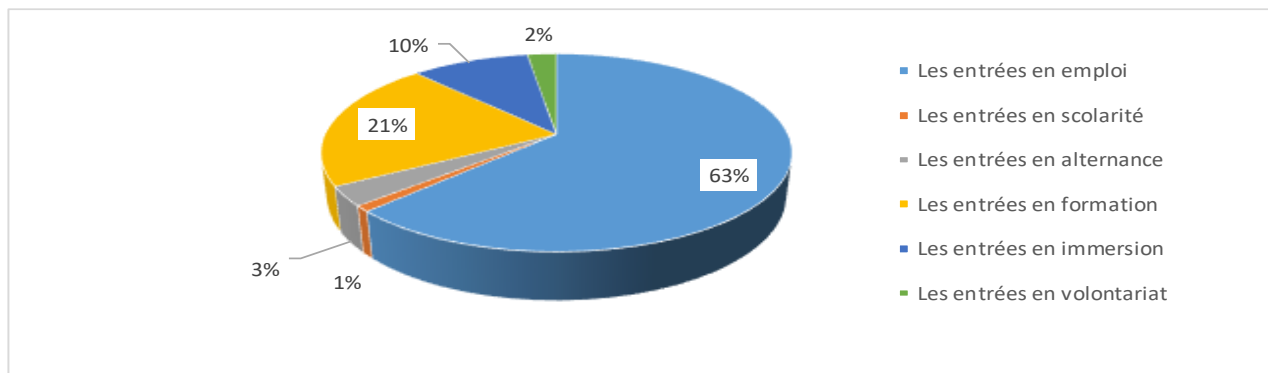
Bilan :

576 jeunes ont été accompagnés dont **184** indemnisés : 284 femmes (49%) et 292 hommes (51%) dont **64** QPV 34 femmes et 30 hommes

Les entrées en situation professionnelle :

Toutes cohortes confondues, sur l'année 2020, **850** jeunes 469 femmes et 381 hommes ont bénéficié de **1548** entrées en situation professionnelle dont **117** QPV 65 femmes et 52 hommes

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
Les entrées en emploi	508	461	969	63%
dont CDI	61	37	98	10%
Les entrées en scolarité	12	3	15	1%
Les entrées en alternance	27	22	49	3%
Les entrées en formation	179	149	328	21%
Les entrées en immersion	86	64	150	10%
Les entrées en volontariat	23	14	37	2%
TOTAL	835	713	1548	100%



3. Actions mises en œuvre en 2020 :

- Participation à toutes les instances et actions menées dans le cadre du SPE et participation à toutes les actions proposées par les partenaires,
- Participation de la Mission Locale à des informations collectives organisées par le Pôle Emploi de Castelsarrasin afin d'informer les jeunes demandeurs d'emploi de l'offre de service de la Mission Locale,
- Participation de Pôle Emploi à la Mission Locale : animation d'ateliers Garantie Jeunes,
- Echanges d'informations sur les offres, les Méthodes de Recrutement par Simulation (MRS), les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE), les actions, les formations et ateliers,
- Pôle Emploi et Mission Locale sont prescripteurs sur l'ensemble de l'offre de services du partenaire,
- Participation de Pôle Emploi au Comité technique Garantie Jeunes

La crise sanitaire de 2020 nous a contraints à annuler ou à modifier des actions envisagées en début d'année

IV. Plan de relance #1JEUNE1SOLUTION Plan Jeunes

Fin août, rencontre des opérateurs du retour à l'emploi du département pour mettre en œuvre un plan d'action ambitieux : Pôle emploi – Mission Locale – Cap Emploi

Création de 4 groupes de travail (outils, mises en œuvre...) et 4 axes de travail retenus :

- Information et rencontre d'entreprises de façon personnalisée et suivi dans leur processus de recrutement : visites d'entreprises pour présenter le plan jeunes dont des visites en duo avec 2 conseillers-ères en simultané de chaque structure
- Mise en place d'actions et d'informations collectives auprès des entreprises et des fédérations
- Information à chaque jeune de façon personnalisée et accompagnement dans les démarches
- Mise en place d'actions et d'informations collectives auprès des jeunes avec des médias innovants

1 Les actions mises en œuvre :

- Visites d'entreprises : 30 visites ont été réalisées en duo ou en trio (Pôle Emploi/Mission Locale/Cap Emploi) entre septembre et décembre 2020
- Information sur le Plan Jeunes diffusée aux entreprises et aux jeunes :
 - Contacts entreprises, visites, courrier d'information, réseaux sociaux...
 - Information personnalisée aux jeunes lors d'entretien individuel ou d'information collective et diffusion sur les réseaux sociaux, courriers, mails...
- Accompagnement des jeunes dans la recherche d'emploi
- Accompagnement des entreprises dans leurs recrutements



#1JEUNE1SOLUTION



V- Politique de la ville (QPV) : Montauban

1. Présentation

Afin de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans habitant les quartiers de Médiathèque/Chambord et Cœur de ville, l'Etat, la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban et la Mission Locale ont signé une convention pour l'accompagnement de 80 jeunes

- L'action consiste à proposer à des jeunes cumulant des difficultés (faible niveau scolaire et/ou de formation, mobilité ...) un accompagnement global et renforcé par deux conseillers dédiés avec un accueil, soit à la Maison des associations, soit à l'antenne de Montauban
- L'objectif est de favoriser la construction d'un parcours d'insertion professionnelle et sociale en mobilisant l'ensemble des dispositifs de droit commun et la résolution de problèmes périphériques (santé, mobilité, hébergement,...)

2. Bilan

80 jeunes ont intégré l'action :

- 39 sont des jeunes femmes (49%),
- 41 jeunes ont entre 18 et 21 ans,
- 6 sont mineurs (7,5%)
- 58% ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP,

Les entrées en situation professionnelle : 61 jeunes (76%) ont bénéficié de **134** entrées en situation professionnelle **11** jeunes ont bénéficié de la Garantie Jeunes

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
Les entrées en emploi	47	61	108	50%
dont CDI	9	6	15	15%
Les entrées en scolarité				
Les entrées en alternance	2	2	4	3%
Les entrées en formation	5	9	14	10%
Les entrées en immersion	1	6	7	5%
Les entrées en volontariat	1	0	1	1%
TOTAL	56	78	134	100%



VI- Politique de la ville (QPV) : Moissac

1. Présentation

Afin de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans habitant les quartiers Sarlac et Centre-ville, l'Etat, la Communauté de Communes Terres de Confluences et la Mission Locale ont signé une convention pour l'accompagnement de 18 jeunes

- L'action consiste à proposer à des jeunes cumulant des difficultés (faible niveau scolaire et/ou de formation, mobilité ...) un accompagnement global et renforcé par un conseiller dédié, intervenant à Moissac
- L'objectif est de favoriser la construction d'un parcours d'insertion professionnelle et sociale en mobilisant l'ensemble des dispositifs de droit commun et la résolution de problèmes périphériques (santé, mobilité, hébergement, ...)

2. Bilan

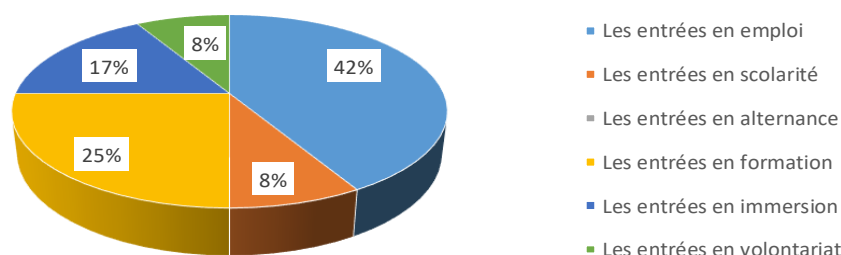
18 jeunes ont intégré l'action :

- 8 sont des jeunes femmes
- 13 ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP
- 11 ont entre 18 et 21 ans
- 1 est mineur

Les entrées en situation professionnelle

6 jeunes ont bénéficié de 17 entrées en situation professionnelle

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
Les entrées en emploi dont CDI	4	1	5	42%
Les entrées en scolarité	1	0	1	8%
Les entrées en alternance				
Les entrées en formation	2	1	3	25%
Les entrées en immersion	1	1	2	17%
Les entrées en volontariat	1	0	1	8%
TOTAL	9	3	12	100%



VII- Accompagnement des jeunes sous-main de justice - Milieu fermé

1. Présentation

Dans le cadre d'un partenariat avec le SPIP (Service d'Insertion Pénitentiaire et de Probation) du Tarn et Garonne, la Mission Locale met en place, depuis septembre 2016, une permanence mensuelle à la Maison d'Arrêt de Beausoleil à Montauban. Cette permanence a pour objectif de préparer les jeunes détenus à la sortie en favorisant un accompagnement autour de l'insertion professionnelle et de monter des projets d'aménagement de peine en lien avec les CIP (Conseillers d'Insertion et de Probation)

Le public concerné est constitué de jeunes de 18 à 25 ans détenus et condamnés, à six mois de la fin de leur peine ou d'un aménagement de peine, repérés et orientés par les CIP

Les permanences se déroulent tous les premiers mercredis matin de chaque mois. Les entretiens sont individuels. La durée varie de 30 minutes à 1 heure. En fonction de la situation de chaque jeune, un suivi régulier mensuel est mis en place. Une coordination avec les CIP est indispensable après chaque entretien afin d'ajuster le parcours d'insertion professionnelle visé

Une demi-journée mensuelle dédiée au traitement administratif de chaque dossier est planifiée. Elle permet de préparer et d'organiser la coordination avec les partenaires extérieurs : autres Missions Locales, centres de formation, services sociaux ...

Des réunions partenariales autour de la thématique de l'insertion professionnelle ont été initiées par la direction du SPIP. En 2020, 6 rencontres ont été organisées

2. Bilan

6 permanences se sont tenues en 2020

15 jeunes ont intégré l'action :

- 15 jeunes hommes
- 14 ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP
- 11 ont entre 18 et 22 ans
- 4 ont intégré un PACEA et 3 sont entrés en Garantie Jeunes
- 3 jeunes ont accédé à un emploi
- 8 jeunes sont du Tarn et Garonne et 7 hors département

La période de confinement a perturbé la cadence des orientations vers la Mission Locale et des permanences

Des entretiens en visioconférence ont été envisagés mais n'ont pas pu être mis en place

VIII – Convention de partenariat avec le Conseil Départemental en matière d'inclusion des jeunes

1 Présentation

Le Département de Tarn-et-Garonne a souhaité développer, au titre de l'inclusion sociale, un partenariat spécifique en faveur des jeunes en difficulté d'insertion sociale et économique. Les bénéficiaires du RSA doivent bénéficier d'un accompagnement spécifique tel que décliné dans la loi relative au RSA

Sont concernés les jeunes entre 16 et 25 ans, ainsi que ceux de 18 à 25 ans bénéficiaires du RSA, les ayants droit ou conjoint d'allocataires BRSA soumis à droits et devoirs, et ceux en situation de précarité sociale et économique

Le partenariat s'inscrit dans le cadre du parcours d'insertion des jeunes selon deux catégories :

- Jeunes en situation de précarité sociale et économique
- Jeunes bénéficiaires du RSA, ayant-droit de l'allocataire soumis à devoir d'insertion.

Le partenariat vise à coordonner les parcours d'accompagnement en respectant les domaines de compétences des professionnels du Conseil Départemental et de la Mission Locale

Outre les dispositifs Garantie Jeunes et PACEA auxquels les jeunes BRSA peuvent élargir, la mission de référent unique confiée par le Conseil Départemental à la Mission Locale consiste à aider le bénéficiaire à lever les freins à l'emploi en élaborant un contrat d'engagement réciproque (CER)

La mise en œuvre de la convention a débuté en septembre 2019

L'orientation vers la Mission Locale s'effectue sur prescription du Conseil Départemental à l'aide d'une fiche d'orientation - support d'entretien

Les jeunes concernés-ées disposent d'un délai de 5 semaines pour prendre contact avec la Mission Locale qui leur propose un rendez-vous pour un entretien individuel. Le-la conseiller-ère Mission Locale est chargée-ée d'élaborer le diagnostic socio-professionnel et d'établir le Contrat d'Engagement Réciproque

Durant l'année 2020 :

- **55** jeunes BRSA ont été orientés vers la Mission Locale par le Conseil Départemental
- Les entretiens à la Mission Locale ont donné lieu à l'instruction de **37** contrats d'engagements réciproques. Les jeunes concernés-ées bénéficient d'un accompagnement par la Mission Locale

IX – Parrainage

En 2020, la Mission Locale a été conventionnée par l'Etat pour que **10** jeunes dont **2 QPV** soient parrainés par une-une professionnel-le en activité ou non

Le parrainage permet aux jeunes en recherche de solution professionnelle de bénéficier d'un soutien et d'une aide permettant une mobilisation vers une solution concrète

Un référent parrainage identifie le/la futur-e parrain marraine et se met en relation avec lui-elle : présentation du projet du-de la jeune à parrainer, modalités du parrainage, fréquence des entretiens et définition d'objectifs à cibler

- 10 jeunes sont entrés dans le dispositif dont 5 femmes, 2 jeunes sont issus de quartiers QPV (1 femme et 1 homme), 1 jeune est en ZRR
- 5 jeunes ont un Bac, 2 ont une licence, 1 a un Bac+2 et 2 ont un niveau CAP

Parmi les parrains et marraines, nous comptons 7 hommes et 8 femmes. 14 sont des professionnels en activité et 1 est retraité. Les secteurs professionnels représentés sont : le commerce alimentaire de gros et de détail, l'industrie, le travail temporaire, la formation professionnelle, la fonction publique, une profession libérale (géomètre) et le secteur de l'économie sociale

X –La mobilité européenne

Dans le cadre d'une convention de mobilité qui lie l'ARML et la Région Occitanie (Erasmus +), la Mission Locale 82 a souhaité développer un projet de mobilité européenne pour 7 jeunes. Afin de sécuriser la mise en œuvre de cette action, la Mission Locale a participé à des modules de formation :

- **Module 1** : 5 salariées (4 conseillères + 1 Responsable de Secteur) ont suivi la formation d'1 journée de formation "Sensibilisation des professionnels à la mobilité internationale comme un outil d'insertion sociale et professionnelle" dispensée par Parcours le Monde
- **Module 2** : 2 salariées (1 Responsable de Secteur et 1 conseillère) ont bénéficié de 2 journées de formation "Appropriation du Programme Erasmus + et de l'organisation d'un projet collectif de mobilité européenne" dispensée par Parcours le Monde

Les grandes lignes du projet :

- Promotion de la mobilité européenne auprès du public jeune, associée à un stage professionnel
- Découverte des métiers par le biais d'un stage en entreprise de 4 semaines à l'étranger
- Immersion dans un pays étranger. Destination retenue : Séville - Espagne
- Repérage et accompagnement des jeunes par la Mission Locale
- Ateliers de préparation menés par l'organisme intermédiaire Parcours le Monde

Le projet initialement prévu pour une mise en œuvre au 1^{er} semestre 2020 a été reporté en raison du contexte sanitaire. Le repérage des jeunes et les ateliers de sélection avaient eu lieu en février 2020. 7 jeunes étaient retenus et avaient adhéré à l'action. Ces 7 jeunes sont restés en contact avec la Mission Locale et avec l'organisme Parcours le Monde

Le projet sera réactivé dès que le contexte sanitaire le permettra :

Stage Professionnel
SÉVILLE, ESPAGNE

C'EST QUOI ?
La mission locale en partenariat avec Parcours le Monde - Sud Ouest propose d'effectuer un stage professionnel du **3 au 29 mai 2020** à Séville en Espagne. Les **7 jeunes** sélectionnés pourront effectuer leur stage en lien avec leur projet professionnel.

POUR QUI ?
Pour tous les jeunes **motivés de 18 à 30 ans demandeurs d'emploi et inscrits à la mission locale**. Un niveau d'anglais n'est pas requis mais selon le type de stage demandé des bases sont conseillées.

COMMENT ?
Le projet est financé par Erasmus + et la Région Occitanie qui prendra en charge **l'hébergement** et les **transports**. Vous serez **logés** dans des chambres de deux personnes maximum. Une **bourse** vous sera attribuée pour couvrir vos dépenses alimentaires.

Si l'offre vous intéresse prenez contact avec votre conseiller ou contactez nous :

n.falguières@missionlocale82.org

ERASMUS+ | Parcours le Monde | Occitanie

STAGE PROFESSIONNEL
1 MOIS
SÉVILLE, ESPAGNE
DÉPART MAI 2020

Parcours le Monde | Occitanie | ERASMUS+

XI – L'accompagnement des jeunes réfugiés et demandeurs d'asile dans le cadre du PIC Intégration Professionnelle des Réfugiés

En 2020, la Mission Locale de Tarn-et-Garonne en lien avec l'ARML Occitanie en tant que porteur du projet, a mis en œuvre l'action d'accompagnement PIC Horizons Occitanie qui concerne les jeunes réfugiés et demandeurs d'asile de plus de 6 mois

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un accord-cadre consortium entre l'ARML, les 14 Missions Locales d'Occitanie engagées dans le projet et notre partenaire Forum Réfugiés Cosi, avec lequel une convention de partenariat a été signée

Le projet est mis en œuvre pour 3 années, jusqu'en février 2023

Le public concerné :

- Jeunes bénéficiaires de la protection internationale
- Jeunes demandeurs d'asile depuis plus de 6 mois
- 132 jeunes au total peuvent être concernés sur les 3 années de durée du projet

Les objectifs :

- Accompagnement ou co-accompagnement des jeunes concernés visant à permettre leur intégration socioprofessionnelle par l'accès à un emploi durable ou une formation qualifiante et l'autonomie sociale
- Montée en compétences des conseillers-ères par l'accès à des formations professionnalisantes et la mutualisation des acquis
- Coordination entre acteurs par le biais des rencontres partenariales et de comités de pilotage

Les actions et les moyens :

- Outils de communication adaptés au public : flyers traduits en plusieurs langues
- Entretiens de diagnostic adapté
- Elaboration d'un plan d'action individualisé et concerté
- Processus d'accompagnement renforcé adapté aux besoins de chaque jeune
- Outils d'intégration spécifiques et ateliers ciblés



Durant l'année 2020 :

- 11 jeunes ont intégré l'accompagnement dont 4 en co-accompagnement avec notre partenaire Forum Réfugiés, dans le cadre du Programme Accélaire
- Les jeunes concernés bénéficient d'un accompagnement renforcé et individualisé par la Mission Locale

Chapitre IV



Communication



**Sites et réseaux
sociaux**

**Les groupes de
travail
thématiques**

I- Site et réseaux sociaux

1 Le site internet :

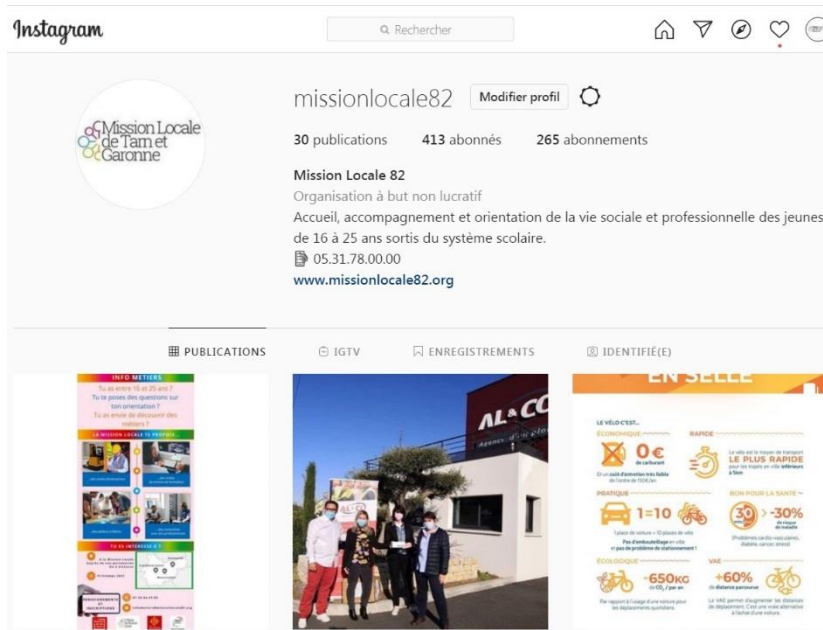


2 Pré-inscription en ligne

Depuis novembre 2018, les jeunes peuvent s'inscrire à la Mission Locale directement sur notre site internet. En 2020 : 211 jeunes se sont inscrits pour la 1^{ère} fois et 35 ont repris contact.

3 Réseaux sociaux

Les jeunes peuvent communiquer avec la Mission Locale via notre page Facebook : @MissionLocale82 ou Instagram : MissionLocale82



II- Les groupes de travail thématiques

Depuis 2018, la Mission Locale a mis en place pour le personnel des groupes thématiques selon 2 axes majeurs : la formation et la vie sociale. Ces groupes de travail, cadres, conseiller-e-s, chargé-e-s d'accueil, se réunissent à un rythme moyen d'une rencontre tous les 2 mois

Organisés autour de références thématiques, les objectifs sont les suivants :

- Etre les interlocuteurs privilégiés et les personnes ressources en interne et en externe
- Mutualiser et capitaliser l'information
- Assurer une veille sur l'actualité
- Diffuser une information ciblée, par le biais de comptes rendus, de réunions
- Représenter la Mission Locale sur les réunions thématiques, par exemple régionales

Les actions menées en 2020 :

LA FORMATION :

- Etat des lieux de l'existant
- Participation à la production de documents
- Réalisation de bilans d'activité
Invitations et rencontres de partenaires
- Participation aux réunions et instances partenariales
- Elaboration d'un atelier d'information sur la formation
- Soutien pédagogique pour les nouveaux programmes

LA VIE SOCIALE :

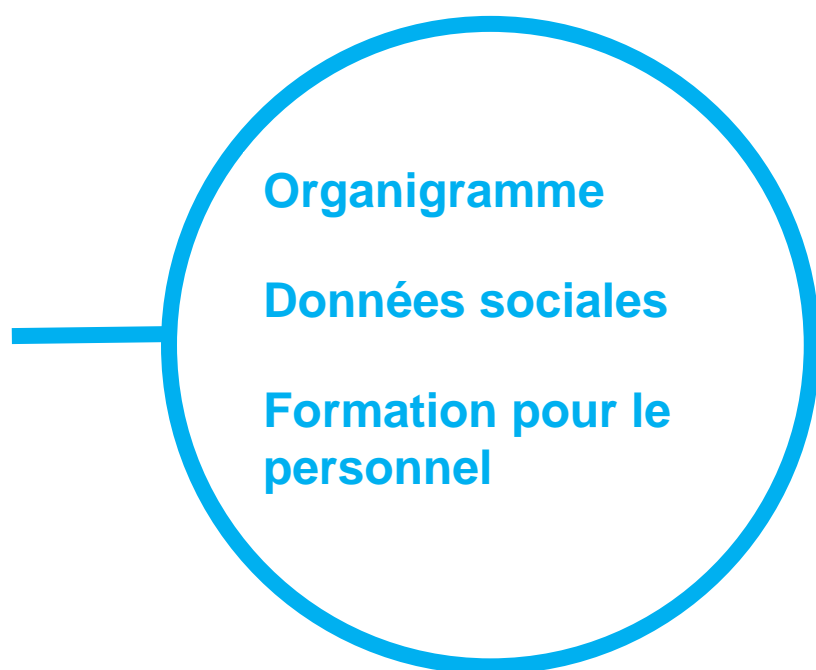
- Etat des lieux de l'existant
- Mise à jour et actualisation de l'Intranet départemental
- Recensement et diagnostic des aides mobilisables
- Elaboration d'un outil de recensement des aides proposées par les structures associatives et caritatives
- Rencontres ciblées dans le secteur de la santé

A l'initiative de l'Association Régionale des Missions Locales d'Occitanie (ARML), des groupes de travail régionaux se réunissent régulièrement : I Milo, formation, vie sociale, emploi, accompagnement, groupe projets, relations avec l'Agence de Services et de Paiements (ASP), réunions thématiques pour les Directeurs. Nous y participons autant que possible

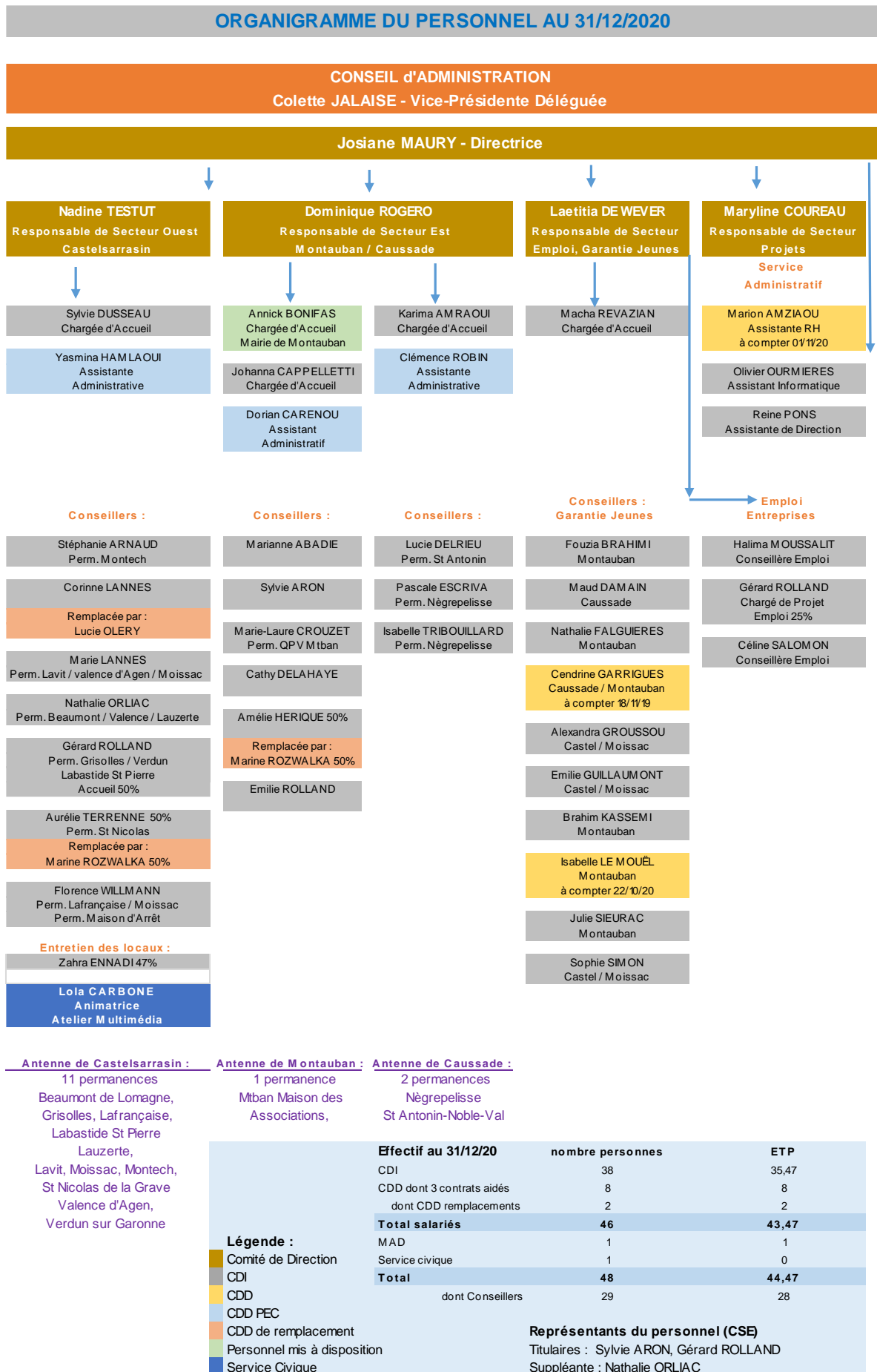
Chapitre V



Bilan social : le personnel de la Mission Locale



I- L'organigramme du personnel au 31/12/20



II- Données sociales 2020

1 L'effectif

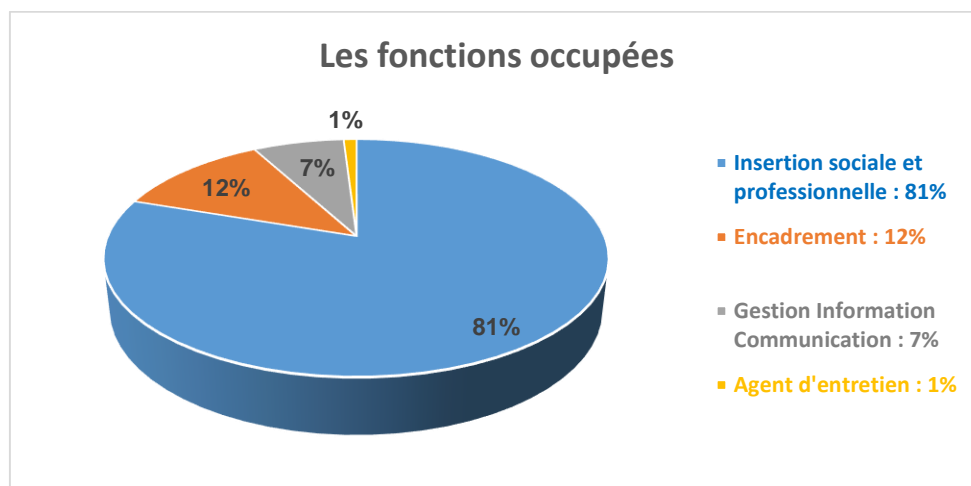
Au 31 décembre 2020, **48** personnes sont à la Mission Locale : 38 CDI, 8 CDD (dont 2 CDD de remplacement et 3 contrats aidés), 1 personne mise à disposition par la Mairie de Montauban, soit 44,47 ETP + 1 service civique

Nombre de personnes en contrat au 31.12.20	Temps Plein			Temps Partiel			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Effectif salarié au 31.12.20									
CDI	3	34	37		1	1	3	35	38
CDD	1	7	8				1	7	8
dont contrats de remplacement		2	2					2	2
Total effectif salarié	4	41	45		1	1	4	42	46
dont contrats aidés	1	2	3				1	2	3
Effectif mis à disposition, détaché ou affecté au sein de la Mission Locale									
Effectif mis à disposition par un tiers		1	1					1	1
Total effectif mis à disposition, détaché ou affecté		1	1					1	1
Effectif total de la Mission Locale au 31.12.20	4	42	46		1	1	4	43	47

Personne en service civique	H	F	T
Nombre de personne en service civique	0	1	1

Au 31 décembre 2020, l'association emploie 3 personnes reconnues Travailleurs Handicapés (soit 2,47 ETP)

2 Les fonctions occupées



81 % de l'activité est directement liée à notre cœur de métier, l'insertion des jeunes

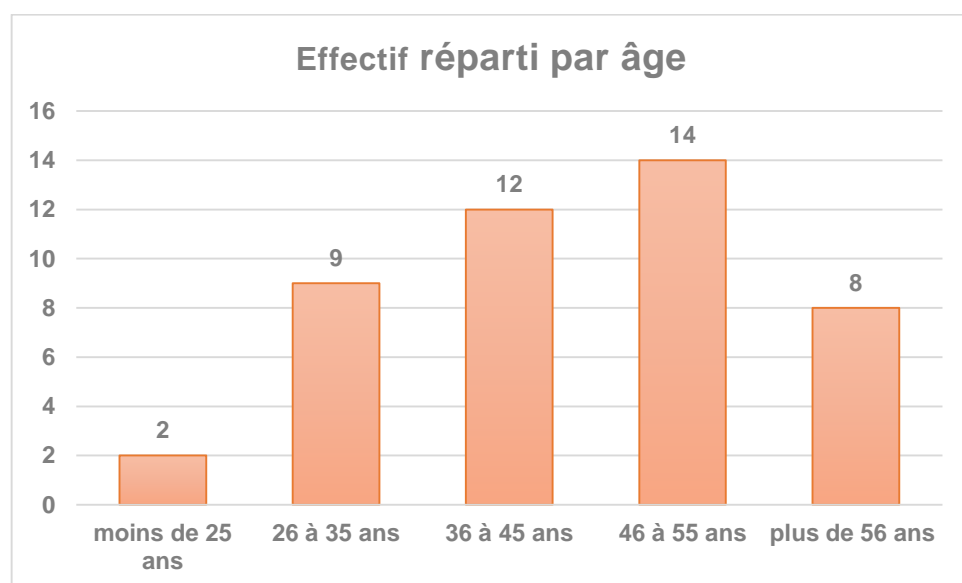
3 L'âge et l'ancienneté

Pyramide des âges

Au 31 décembre 2020, la moyenne d'âge des salariés est de 44 ans :

- 44 ans pour le personnel féminin
- 43 ans pour le personnel masculin

22 salariés ont plus de 46 ans (49% des salariés)



Ancienneté

- 33% ont plus de 15 ans d'ancienneté, soit 15 salariés-ées
- 4% ont entre 12 et 15 ans d'ancienneté, 2 salariés-ées
- 16% ont entre 6 et 11 ans d'ancienneté, 7 salariés-ées
- 47% des salariés ont moins de 6 ans d'ancienneté, 21 salariés-ées

III- La formation pour le personnel

En 2020, 33 salariés-ées ont bénéficié d'au moins une formation

- 5 chargés-ées d'accueil
- 21 conseillers-ères
- 2 assistants-tes du secteur administratif et financier
- 5 cadres

1 Répartition des formations suivies :

PLAN de FORMATION INTERNE ANNUEL	PROGRAMME de FORMATION de l'Animation Régionale	PROGRAMME de FORMATION NATIONAL	CONGE FORMATION
Financement Utilisation Fonds Internes	Financement Uniformation / ARML Association Régionale des ML	Financement Uniformation	Financement Uniformation
* Sauveteur Secouriste du Travail recyclage à 2 ans * DAEU B : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires * Comptabilité * TOEIC Anglais	* CPO ICARE * La dimension financière dans l'accompagnement des jeunes * Insuffler une dynamique positive dans un groupe * Démultiplicateur l'intelligence collective * Manager son équipe efficacement * Analyse transactionnelle * Optimiser son potentiel professionnel	* Observatoire du Territoire Ingénierie de Projet * Déontologie professionnelle et respect de la vie privée * Prévention gestion violence * Garantie jeunes module 1 * Culture commune * CEP Conseil en Evolution Professionnelle	* 1 VAE Validation des Acquis de l'Expérience (BTS Sanitaire et Social)
4 formations 802 h 8 salariés	7 formations 175 h 12 salariés	6 formations 244 h 10 salariés	1 VAE 24 h 1 salariée

Observations :

- Le Plan de Formation (Interne, Régional, National) représente 1 221 heures de formation (contre 1065 heures en 2019 et 1092 heures en 2018), soit 174 jours de travail effectifs
- 1 salariée a réalisé une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour 24 heures
- 20 salariés-ées ont participé à une formation financée par la Mission Locale pour 80 heures (sécurité incendie)

Nombre de jours De formation	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
	174	152	249	299	201	218	170	411	219	186	170

Au total, **1325** heures de formation ont été réalisées, soit **189** jours de travail effectifs



ARML : Association Régionale des Missions Locales

ASP : Agence de Services et de Paiements

CDG : Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Tarn et Garonne

CDI : Contrat à Durée Indéterminée. CDD : Contrat à Durée Déterminée. CUI : Contrat Unique d'Insertion

CFA : Centre de Formations des Apprentis

CIP : Conseillers d'Insertion et de Probation

CNED : Centre National d'Enseignement à Distance

CPA : Compte Personnel d'Activité

DUDE : Dossier Unique du Demandeur d'Emploi

ENAP : Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire

EPIDE : Etablissement pour l'insertion dans l'emploi (Tutelle Ministères Travail et Cohésion des Territoires)

FAJ : Fonds d'Aide aux Jeunes

GJ : Garantie Jeunes

IAE : Insertion par l'Activité Economique

MLDS : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

PACEA : PARcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

PEC : Parcours Emploi Compétences

PIAL : Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue

PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences

PMSMP : Période de Mise en situation en Milieu Professionnel

POE : Préparation Opérationnelle à l'Emploi. POI : Parcours Orientation Insertion

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

PRFP : Programme Régional de Formation Professionnelle

PTI : Pacte Territorial d'Insertion

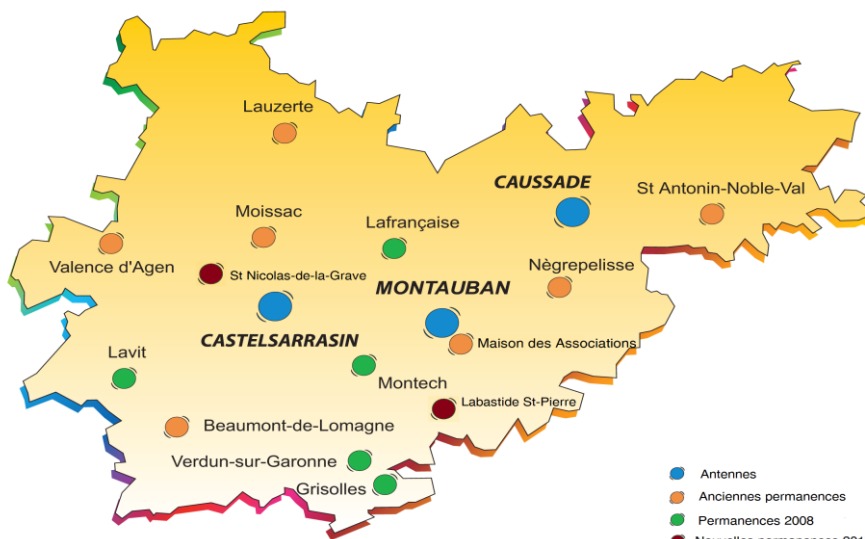
SPE : Service Public de l'Emploi

SPIP : Service d'Insertion Pénitentiaire et de Probation

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale



TARN-ET-GARONNE



Direction Départementale

1500 Avenue de Fonneuve
Tél. 05 31 78 00 00 (choix 4)
direction@missionlocale82.org

3 Antennes - sites d'accueil permanents du public - et 14 permanences délocalisées

Tél. Numéro Unique : 05.31.78.00.00. (Appel local non surtaxé) :

Choix 1 pour joindre l'Antenne de Montauban, 2 pour l'Antenne de Castelsarrasin, 3 pour l'Antenne de Caussade, 4 pour la Direction Départementale.

Antenne de Caussade

France Services Q. Caussadais
1 Place de la Gare
82300 Caussade
Tél : 05 31 78 00 00 (choix 3)
caussade@missionlocale82.org

Antenne de Castelsarrasin

9 Rue de la Paix
82100 Castelsarrasin
Tél : 05 31 78 00 00 (choix 2)
castelsarrasin@missionlocale82.org

Antenne de Montauban

1500 Avenue de Fonneuve
82000 Montauban
Tél : 05 31 78 00 00 (choix 1)
montauban@missionlocale82.org

Permanences :

Nègrepelisse
Saint-Antonin Noble-Val

Permanences :

Beaumont de Lomagne - Grisolles –
Lafrançaise – Lauzerte - Lavit – Moissac –
Montech – Valence d'Agen -
Verdun-sur-Garonne – Labastide St-Pierre
Saint-Nicolas-de-la-Grave

Permanence :

Maison des Associations

- Beaumont-de-Lomagne – Cté de Com. Lomagne Tarn et Garonnaise – 413 rue Esparsac – BP 34 - 82500 Beaumont-de-L.,
- Grisolles – EREF (Espace Rural Emploi Formation) – 9 rue François Faugères - 82170 Grisolles,
- Labastide St Pierre – 120 av Jean Jaurés – 82370 Labastide St Pierre,
- Lafrançaise – Point Relais Emploi – 33 rue Mary Lafon - 82130 Lafrançaise,
- Lauzerte – Association Quercy Pays de Serres – rue du Milial - 82110 Lauzerte,
- Lavit – Mairie – Le Bourg – 82120 Lavit-de-Lomagne,
- Moissac – Maison de la Solidarité et de l'Emploi – 27 rue de la Solidarité – 82200 Moissac,
- Montauban Quartier Est – Maison des Associations – 10 rue Jean Carmet – 82000 Montauban,
- Montech – EREF (Espace Rural Emploi Formation) – ZI Mouscane – 82700 Montech,
- Nègrepelisse – Maison de l'Intercommunalité – 370 av. du 8 mai 1945 – 82800 Nègrepelisse,
- Saint-Antonin-Noble-Val – EREF (Espace Rural Emploi Formation) QRGA – 23 Place de la Mairie – 82140 St Antonin NV,
- Saint-Nicolas de-la-Grave – MSAP Mairie au Château – 82210 Saint-Nicolas de-la-Grave,
- Valence d'Agen – Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Internet – 29 rue Jean Baylet – 82400 Valence d'Agen,
- Verdun-sur-Garonne – CMS – 1 Cité Najat – 82600 Verdun-sur-Garonne.

Préparer l'avenir avec la Mission Locale